

CURRICULUM DE FORMATION
SAGES-FEMMES / MAÏEUTICIENS

TABLE DES MATIERES

	PAGE
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
GLOSSAIRE	5
PREAMBULE	7
PRESENTATION DU DOCUMENT	8
CONDITIONS D'ADMISSION	9
DUREE DE LA FORMATION	9
BUT DU PROGRAMME D'ETUDES DES AGES FEMMES	9
FICHE METIER DE LA SAGE-FEMME	10
COMPETENCES A DEVELOPPER DANS LE PROGRAMME	12
OBJECTIFS ET STANDARDS	13
TABLEAU RECAPITULATIF DES TROIS ANNEES D'ETUDES	34
PREMIERE ANNEE	37
COMPETENCES INTERMEDIAIRE 1 ^{ere} ANNEE	37
TABLEAU 1 ^{er} SEMESTRE	38
TABLEAU 2 ^{eme} SEMESTRE	39
DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES 1 ^{ere} ANNEE	41
DEUXIEME ANNEE D'ETUDES	56
COMPETENCES INTERMEDIAIRE 2 ^{eme} ANNEE	56
TABLEAU 3 ^{eme} SEMESTRE	57
TABLEAU 4 ^{eme} SEMESTRE	58
DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES 2 ^{eme} ANNEE	59
TROISIEME ANNEE D'ETUDES	71
COMPETENCES INTERMEDIAIRE 2 ^{eme} ANNEE	71
TABLEAU 5 ^{eme} SEMESTRE	72
TABLEAU 6 ^{eme} SEMESTRE	73
DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES 3 ^{eme} ANNEE	74
MODALITES DE LA FORMATION THEORIQUE	85
METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	85
STAGES PRATIQUES	86
TABLEAU RECAPITULATIF DES STAGES	86
REFERENTIEL D'EVALUATION	91
ADMISSION EN CLASSE SUPERIEURE ET REDOUBLEMENT	93
PARTAGE DES RESPONSABILITES	93
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	94

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements aux personnes qui ont bien voulu contribuer à l'élaboration du présent document, à savoir :

1. M.MANAOUA Malachie, MINSANTE
2. Prof NJOCK Louis, SC/MINSANTE
3. M.EYENGA Elysée Amour, DRH/MINSANTE
4. MME KETCHA ASSUMPTA, SDDRH/MINSANTE
5. M NKEN TSANA CLAVERE, Chef De Cellule De La Communication
6. M.MEKOK NDONGO Gilles, Sous-Directeur Du Personnel
7. M.MESSANGA ANGOA PATRICK Sous-Directeur De La Solde Et Des Pensions
8. M.MASSON ETHEL SYLVIAN Chef De La Cellule SIGIPES
9. MME. NGOWONA TAMBA Juliette blanche Sous-Directeur Du Courier
10. MME NGUEJO Aurélie Nicole Chef Cellule de traduction
11. M.NJOCK PAUL.CA/SDDRH
12. Mme MBOME Eddie Laure, Directeur Ecole des Sages-femmes de Douala
13. M.NOUBI NOUBI, Christian Directeur Ecole des Sages-femmes de BERTOUA
14. Mme DIYIR Esther Bashila Directeur Ecole des Sages-femmes de BAMENDA
15. M. FOREKE WILLIAM Directeur Ecole des S/F Biaka University Institute of Buea
16. M.MBENDE ALFRED Directeur Ecole des spécialités de Yaoundé
17. M.BABA Batourè, Directeur Ecole des Sages-femmes de Maroua
18. Mme ATCHOUMI Annie Hortense Présidente ASFAC
19. MME BELLA Margarite Membre ASFAC
20. M. DIA NGOLLO Paul CA/SDDRH
21. Mme YIMDJO SUSY ANITHA, CADRE DRH
22. M.MEKE EDDY SERGE CA/SDDRH
23. MME MATISSON SIDONIE EPS AFONDIGHA CA/SDDRH
24. M.NKOA ELYSEE, CADRE DRH
25. DR MVOA Sylvie Directeur UCAC Yaoundé
26. Coordonateur « Cameroon Clubfoot Project »
27. DR ETAH AYAMBA VIVIANE UNIVERSYTI OF BUEA
28. DR MBASSA
29. MME NGO BILONG ESTHER, COORDONATEUR UCAC Yaoundé

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AMIU : Aspiration manuelle intra-utérine

APC : Approche par compétences

CARMMA : Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique

CENAME : Centrale nationale des médicaments essentiels

CHU : Centre Hospitalier et Universitaire

CM : Centres Médicaux

CNLS : Comité Nationale de lutte contre le SIDA

CPD : Communication pour le développement

CPN : Consultation Périnatale

CPoN : Consultation post natale

DRH : Direction des ressources Humaines

EDS : Enquête Démographique de Santé

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

ICM: International confederation of midwives

LMD: Licence Master Doctorat

MSP : Ministère de la Santé Publique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation non gouvernementale

PF : Planification familiale

PTME: Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

SAA : Soins après avortement

SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise

SONU: Soins obstétricaux et néonataux d'urgence

SR : Santé de la reproduction

SSP : Soins de Santé Primaire

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

GLOSSAIRE

BUT DU PROGRAMME : Traduit les orientations particulières du programme et présente le résultat recherché au terme de la formation.

BUT DE LA FORMATION : Intentions de formation retenues pour le programme.

CADRE DE REFERENCE PEDAGOGIQUE: Clarification des orientations pédagogiques pour la mise en œuvre du curriculum. Il est le fil conducteur choisi pour la formation (méthodes d'apprentissage). Dans le présent document, il fait référence à l'approche par les compétences

CADRE DE REFERENCE PROFESSIONNEL : Clarification de la vision, des valeurs et du cadre global et institutionnel que le secteur se donne des professionnels concernés par le profil attendu dans le curriculum. C'est le fil conducteur en termes de finalité du métier et des fonctions.

COMPETENCE : C'est un savoir-agir, une mobilisation de ressources pertinentes en terme de savoirs, savoirs faire et savoirs être, en vue d'intervenir efficacement face à des situations de travail ou à des familles de situations- problèmes ou des tâches complexes.

NB : Chaque compétence est décrite sous forme d'objectif et de standard.

Compétence générale: Sollicite l'intégration des concepts et principes sous-jacents aux actes professionnels et assure le développement de l'autonomie et de la polyvalence de l'individu. Elle est transférable à plusieurs situations de travail.

Compétences particulières : Etroitement rattachées aux tâches professionnelles, elles correspondent à des aspects significatifs de la profession, décrivent les résultats du travail et correspondent aux principales responsabilités de la personne.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE : Conditions dans lesquelles un apprenant acquiert de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

CONDITIONS D'EVALUATION : Précisent la famille de situation dans laquelle l'apprenant doit être mis pour exercer la compétence à évaluer et les ressources à mobiliser notamment les ressources matérielles.

CRITERE : Qualité d'une production ou d'une tâche, il n'est pas toujours directement observable et doit être accompagné d'indicateurs spécifiques qui le précisent.

CRITERE DE PERFORMANCE : Niveau d'exigence de la maîtrise de la compétence.

FAMILLES DE SITUATION : Explicitent les contextes (lieux) et les conditions de réalisation des activités menées par l'apprenant dans son processus d'apprentissage.

OBJECTIF : Enoncé même de la compétence à développer et les précisions nécessaire à sa compréhension.

Enoncé de la compétence : Décrit une cible de formation vers laquelle tendront les activités d'apprentissage qui y sont reliées.

Eléments de la compétence : Niveau de la compétence à acquérir pour réaliser une opération de la tâche ou une activité ou encore des précisions nécessaires pour la compréhension de la compétence ; les principales composantes de la compétence.

PROGRAMME: Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant le développement progressif de compétences en fonction des standards correspondant au seuil d'entrée dans le marché du travail.

RESSOURCE : Ensemble de savoirs, de capacités et de compétences pouvant être mobilisés dans un contexte et un environnement donné, dans l'approche par compétences. Les ressources internes peuvent être les acquis scolaires, les expériences, les habiletés et centres d'intérêt de l'apprenant tandis que les ressources externes représentent les pairs, les professeurs et les documents, entre autres.

STANDARD : Niveau de performance exigé au seuil d'entrée sur le marché du travail au terme de la formation et permet de déterminer le niveau de développement souhaité de la compétence, le niveau des apprentissages proprement dit.

Contexte d'exercice : Correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence à l'entrée sur le marché du travail et décrit une situation de travail. Il décrit les conditions dans lesquelles la personne nouvellement diplômée devra exercer la compétence.

Exigences de l'exercice : Critères qui permettent de déterminer si l'apprenant a atteint le niveau souhaité de développement de la compétence et se fondent sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Elles donnent des indications sur le niveau de performance requis.

DRAFT

PREAMBULE

Le Ministre de la Santé Publique du Cameroun a pris, en 2010, la décision de créer un corps de sages-femmes. La sage-femme, parce qu'elle offre, entre autres, à chaque femme un accompagnement éclairé pour la planification familiale, la grossesse, l'accouchement, les suites de couches et le suivi du nouveau-né et du nourrisson, constitue un des acteurs principaux dans la lutte nationale contre la morbidité et la mortalité maternelles et néonatales.

Pour faire face à cette forte mortalité maternelle et néonatale dans le pays, le Ministère de la Santé a pris, en 2011, la décision de ré ouvrir des écoles de sages-femmes (ESF) qui préparent les lauréats du concours national directement au métier de sage-femme. La direction des ressources humaines (DRH) du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) avec les partenaires ont développé un curriculum qui s'inspirait de la formation des sages-femmes de différents pays. Le curriculum élaboré a permis de démarrer ladite formation. Après une première révision du curriculum en 2014, il s'est avéré indispensable de le réviser à nouveau en 2021 dans la continuité des normes et standards de la Confédération Internationale des Sages-femmes et de l'Organisation Mondiale de la Santé adapté au contexte Camerounais. Cette révision respecte la structure internationale de LMD (licence/master/doctorat) adopté par l'Enseignement Supérieur Camerounais au curriculum de formation de la sage-femme. La DRH du Ministère de la Santé avec la sous-direction du développement des ressources humaines, l'Université de Buea comme tutelle académique, l'association des SF, ont travaillé pour présenter ce curriculum.

Ce document devrait permettre aux professeurs une meilleure orientation dans la réalisation des objectifs de la formation qui mènent aux compétences nécessaires pour le métier de la sage-femme. Avec le niveau licence, l'élève sage-femme/maïeuticien est responsabilisé pour prendre activement part à sa formation afin d'acquérir les compétences définies.

PRESENTATION DU DOCUMENT

Ce document permet à l'enseignant de situer son cours dans l'ensemble du processus de développement des compétences. Il comprend plusieurs éléments décrits ci-après:

Les conditions d'admission: Ensemble d'exigences académiques nécessaires et suffisantes en vue d'accéder à la formation de sage-femme.

La durée de la formation: déterminée par les institutions compétentes en vue de suivre la formation de sage-femme.

Le but du programme de sage-femme: Traduit les orientations du programme d'études et présente le résultat recherché au terme de la formation.

Les compétences à développer : Ensemble des compétences qui doivent être atteintes en cours de formation par le biais d'apprentissages pertinents afin que toute personne ayant satisfait aux exigences didactiques de l'institution puisse accéder au marché du travail et assumer toutes les tâches professionnelles auxquelles elle a été formée. Chaque cours du programme d'études est relié au développement d'une ou de plusieurs compétences.

Les objectifs et standards. L'objectif comprend l'énoncé même de la compétence à développer ainsi que les éléments qui la constituent (éléments de compétence). Le standard est défini comme le niveau de performance exigé au seuil d'entrée sur le marché du travail. Il permet de calibrer le niveau de développement souhaité de la compétence et, par conséquent, le niveau des apprentissages.

Le tableau récapitulatif des trois années d'études : Tableau descriptif de récapitulation par année d'études de l'ensemble des composantes des enseignements/apprentissages d'une formation déterminée. Il comprend les éléments suivants : l'unité d'enseignement ou compétence, le code, le titre des cours ou éléments constitutifs, le volume horaire du cours, l'année à laquelle chaque cours est enseigné, le semestre durant lequel il est enseigné et le volume horaire correspondant. Le tableau récapitulatif offre une vue d'ensemble de l'ordre chronologique des compétences et des cours pour les trois années du programme d'études.

Les tableaux des cours : Un tableau par semestre comprenant les compétences ou unités d'enseignement et les cours ou éléments constitutifs qui leur sont reliés (06 tableaux). Dans chaque tableau, il est indiqué les items suivants:

- Unité d'enseignement(UE)
- Eléments constitutifs (des cours);
- Volume horaire de chaque élément constitutif (cours)
- Volume horaire cours magistraux(VHC),
- Volume horaire travaux dirigés(TD)
- Volume horaire travaux pratiques(TP)
- Volume horaire des enseignements(VHE)
- Volume horaire travail personnel de l'étudiant(TPE),
- Volume horaire total (VHT);
- Crédit alloué au cours
- Crédit alloué à chaque unité d'enseignement.

Le principe de codification : le code chiffré de l'UE permet de l'identifier, ensuite on a le semestre (le premier chiffre) et le numéro de l'unité d'enseignement (le second chiffre).

Les descriptions institutionnelles des cours : chaque description comporte une présentation du cours, les objectifs d'apprentissage qu'il poursuit, les éléments de contenu s'y rapportant, les indications méthodologiques et les orientations de l'évaluation.

Le principe de pondération : volume horaire cours magistraux – volume horaire travaux dirigés – volume horaire travaux pratiques – volume horaire travaux personnel de l'étudiant – volume horaire stages

Pour répondre aux critères du système LMD, l'accréditation des cours et la semestrialisation de l'année scolaire ont été adoptées.

Ainsi, un crédit académique correspond à vingt-cinq (25) heures d'activités d'enseignement/apprentissage. Cette charge horaire peut nécessiter soit des interactions directes entre l'enseignant et l'apprenant, soit des activités individualisées d'apprentissage faisant appel au coaching, au travail personnel de l'apprenant et aux activités pratiques. Le nombre de crédits académiques par cours est variable en fonction de l'importance de celui-ci dans le programme d'études, en termes d'acquisition des compétences à atteindre.

Le suivi du mémoire est estimé à 1h de coaching/semaine x 4 semaines = 4h par mois x 9-10 mois = 36 à 40h par an, (2^{ème} et 3^{ème} année).

Le travail de l'étudiant représente environ 20% à 50 % du volume horaire du cours.

Un semestre correspond à 36 crédits répartis en cours théoriques, travaux pratiques, travaux dirigés (séminaires, travaux de groupe, exercices...) et stages sur le terrain.

Des familles de situations ou champs d'application sont décrites, pour chaque année d'études.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire du Baccalauréat (séries A, C, D, ESF, F8) ou du GCE Advanced Level en au moins 02 matières,
- Etre âgé entre 18 et 30 ans au plus tard le 31 décembre de l'année du concours
- Réussir au concours national d'entrée dans une école de sage-femme agréée par le Ministère de la Santé Publique,

DUREE DE LA FORMATION

La formation des sages-femmes au Cameroun est de six (06) semestres étalés sur trois (03) ans. Ce qui revient à deux (2) semestres par an.

BUT DU PROGRAMME D'ETUDES DE SAGE FEMME

Développer chez la future sage-femme/maïeuticien les compétences requises pour la promotion et la prise en soin holistique de la Santé de reproduction en milieu clinique, et communautaire.

FICHE METIER DE LA SAGE-FEMME : *ETRE SAGE FEMME AU CAMEROUN*

Le Ministre de la Santé Publique du Cameroun a pris, en 2010, la décision de créer un corps de sages-femmes. La sage-femme, parce qu'elle offre à chaque femme un accompagnement éclairé pour la planification familiale, la grossesse, l'accouchement, les suites de couches et le suivi du nouveau-né, constitue l'actrice principale de la lutte nationale contre la morbidité et la mortalité maternelles et néonatales.

Ce document révisé en 2021 précise la définition de la sage-femme ainsi que les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires à l'exercice du métier de sage-femme au Cameroun.

Définition et concepts clés associés à la profession de la sage-femme

Une sage-femme est une personne (femme ou homme) qui a réussi un programme de formation des sages-femmes basé sur les *Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme* de l'ICM et le cadre des *Normes globales pour la formation des sages-femmes* de l'ICM et dûment reconnu par le Cameroun ; qui a obtenu les diplômes requis pour être enregistrée et avoir le droit d'exercer légalement la profession de sage-femme et d'utiliser le titre de 'sage-femme' ; et qui démontre la maîtrise des compétences du métier de sage-femme.

La vision de la sage-femme au Cameroun inclut un certain nombre de concepts clés de pratique de sage-femme qui définissent le rôle unique des sages-femmes dans la promotion de la santé des femmes en âge de procréer et de leurs familles. Entre autres :

- Le partenariat avec les femmes pour promouvoir les soins personnels et la santé des mères, des nourrissons et des familles;
- Le respect de la dignité humaine et des femmes en tant que personnes jouissant de droits de la personne à part entière;
- La défense des femmes afin qu'elles puissent jouir de leur droit à la santé
- La sensibilité culturelle y compris le travail en collaboration avec les femmes et les prestataires de soins de santé pour venir à bout des pratiques culturelles néfastes pour les femmes et les bébés ; et
- Une orientation sur la promotion de la santé et la prévention des maladies qui considère la grossesse comme un événement normal de la vie.

Champ d'action professionnel

- Professionnelle responsable et redevable de ses actes, la sage-femme travaille en partenariat avec les femmes, en lien avec les organisations communautaires le cas échéant,
 - elle prodigue le soutien, les soins et les conseils nécessaires pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum,
 - elle réalise les accouchements dont elle est entièrement responsable
 - elle fournit des soins au nouveau-né, au nourrisson et au jeune enfant jusqu'à deux ans.

- Les soins incluent
 - des mesures préventives : la planification familiale, la consultation prénatale recentrée y inclus la PTME, la prévention et le diagnostic de complications chez la mère et l'enfant, la consultation post-natale
 - le recours à l'assistance médicale en cas de besoin (référence/contre-référence)
 - l'exécution de certains soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) en l'absence ou en appui d'un médecin.

Son rôle en éducation à la santé est essentiel pour les femmes, pour la famille et la communauté. Il porte sur les conseils sur la sexualité, le planning familial, la grossesse, le travail, l'accouchement, la parenté, les soins aux nouveau-nés, les maladies comme le VIH/sida, les cancers gynécologiques.

La sage-femme camerounaise exerce son métier, dans une formation sanitaire de préférence (CS, un hôpital ou dans un service assimilé public ou privé).

Profil de carrière

- sage-femme : catégorie A1, 2ème classe, 1er échelon, indice 405 de la fonction publique
Possibilités d'avancement d'échelon tous les 2ans
- Intégration au système LMD
- Obtention d'une licence professionnelle en sciences sages-femmes à la fin des 3 ans de formation
- Admission à la maîtrise sages-femmes sur concours ouvert aux détenteurs d'une licence sage-femme après 3 ans de service comme sage-femme au sein d'une formation sanitaire reconnue du premier ou deuxième niveau de la pyramide sanitaire et 5 ans dans une structure sanitaire du 3^{ème} niveau.
- Evolution vers une carrière d'encadrement ou d'enseignement ou de recherche en sciences de la sage-femme par l'obtention d'un des masters en sciences obstétricales, en santé de la reproduction, en santé publique ou en administration et gestion des structures de santé.
- Evolution vers les ONGs d'intervention par l'obtention d'un des masters en sciences obstétricales, en santé de la reproduction, en santé publique ou en administration et gestion des structures de santé.

Profil des compétences

Pour exercer sa profession la sage-femme s'appuie sur ses connaissances et ses aptitudes et compétences :

1. en matière de contexte social, épidémiologique et culturel des soins maternels et du nouveau-né
2. en soins prodigués avant la grossesse et de contraception
3. relatives à l'offre de soins pendant la grossesse
4. relatives à l'offre de soins pendant le travail et l'accouchement
5. relatives à l'offre de soins aux femmes pendant la période postnatale
6. dans les soins postnataux du nouveau-né
7. en prévention des Infections sexuellement transmises (IST) et du SIDA;
8. sur le dépistage des affections gynécologiques;
9. en information, Education, Communication (IEC) en Santé de la Reproduction (SR)
10. sur la prévention des grossesses indésirées et avortements chez les adolescents

COMPETENCES A DEVELOPPER DANS LE PROGRAMME

Dans le présent curriculum, 04 compétences essentielles sont développées à savoir :

- Les compétences générales
- Les compétences de prégrossesse et soins prénatals
- Les compétences de soins pendant le travail et l'accouchement
- Les compétences de soins continus prodigués aux femmes et aux nouveau-nés

Le développement durant la formation de ces compétences rendront les sages-femmes aptes à :

- C1.** Prodiguer des soins de qualité, adaptés sur le plan culturel et appropriés aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et à leurs familles.
- C2.** Fournir une éducation et des services de santé de qualité qui prennent en compte les spécificités culturelles pour toute la collectivité afin de promouvoir une vie de famille saine, des grossesses désirées et une éducation positive des enfants
- C3.** Fournir des soins prénatals de qualité pour une santé optimale de la femme pendant sa grossesse (savoir détecter et traiter suffisamment tôt certaines complications ou orienter la femme vers une personne compétente
- C4.** Prodiguer des soins scientifiquement et culturellement acceptables et de qualité pendant le travail, l'accouchement normal et à moindre risque dans les conditions hygiéniques appropriées et faire face à des situations d'urgence particulières pour maximiser la santé des femmes et de leurs nouveau-nés.
- C5.** Prodiguer aux femmes des soins postnataux complets, de qualité, éprouvés et respectueux des sensibilités culturelles.
- C6.** Prodiguer des soins complets et de qualité pour les nourrissons bien portants de la naissance à deux ans.
- C7.** Fournir une gamme de services de santé liés aux avortements, individualisés et respectueux des sensibilités culturelles aux femmes et adolescents qui nécessitent une interruption de grossesse ou qui font une fausse couche, conformément aux lois et réglementations en vigueur et en accord avec les protocoles du Cameroun.

Ces compétences sont terminales et seront déclinées en compétences intermédiaires qui seront acquises progressivement durant la formation, à travers les cours théoriques, les travaux pratiques et les stages, entres autres.

OBJECTIFS ET STANDARDS POUR LES COMPETENCES A ACQUERIR DANS L'APPROCHE PAR COMPETENCES

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Énoncé de la compétence 1. Acquérir les notions de base sur la profession de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractériser la fonction de sage-femme et ses conditions d'exercice; • examiner les tâches et le processus de travail; • examiner les habiletés dans divers domaines nécessaires à l'exercice de la profession; • examiner l'ensemble des lois et règlements s'appliquant à l'exercice de la profession; • examiner les principes éthiques et la déontologie rattachés à l'exercice de la profession; • s'approprier un modèle de pratique (application d'un processus de résolution de problème) <p>Éléments de contenu <i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Éthique et déontologie de la sage-femme • Profession de sage-femme : rôles et fonctions • Approche philosophique de la profession de Sage-femme • Santé génésique et droits sexuels • Genre • Droits humains • Législation professionnelle • Droit et législation • Administration (Rédaction administrative) • Management (gestion/Administration) • Audits • Assurance qualité/Management qualité 	<p>Domaine des habiletés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des exigences et des particularités de la profession et du milieu de travail <p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • en se référant à l'organisation du système de soins et de santé; • à partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur; • à partir d'un modèle de pratique pour les sage-femmes <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaissance de la nature du travail de la sage-femme, de l'organisation du système de santé, du rôle des divers intervenants, de la contribution particulière de la sage-femme à la santé de la population, des lieux d'intervention, des possibilités de cheminement professionnel; • reconnaissance du processus de travail et des principales tâches de la sage-femme, de ses grandes fonctions; • reconnaissance des habiletés, des attitudes et des comportements requis pour exercer la fonction, des exigences de l'acte de soins; • connaissance des lois, des organismes, des droits des patients, des chartes, etc.; • reconnaissance des obligations éthiques et déontologiques; • référence aux notions de responsabilité professionnelle et d'imputabilité

OBJECTIFS

Énoncé de la compétence

2. Intégrer les connaissances de base du corps humain dans la pratique de la sage-femme

Éléments de la compétence

- se représenter le corps humain du point de vue anatomique;
- se représenter le corps humain comme un ensemble de systèmes en interrelation;
- établir le lien entre les mécanismes physiologiques et les besoins de l'organisme humain;
- comprendre l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme.

Éléments de contenu

Domaine des connaissances

- Anatomie générale : étude de tous les systèmes de l'organisme
- Biologie de la reproduction
- Embryologie

Domaine des habiletés

- Localisation et repérage des différentes structures du corps humain
- Établissement de liens entre les mécanismes physiologiques et les besoins de l'organisme

STANDARDS

Contexte d'exercice

- afin d'intervenir pour la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement et de l'adaptation;
- dans le cadre d'échanges d'informations de nature médicale ou scientifique;
- pour les situations cliniques les plus courantes;
- en se référant aux ouvrages et aux personnes ressources;
- à partir d'un diagnostic, d'un dossier, ou à la suite d'échanges sur la nature de la situation clinique rencontrée

Exigences de l'exercice

- utilisation de la terminologie médicale scientifique;
- prise en compte des interrelations relatives aux fonctions de l'organisme humain;
- connaissance des mécanismes physiologiques liés à l'activité musculaire, à la grossesse, à la douleur, au vieillissement, aux différents déséquilibres, etc.

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Enoncé de la compétence 3. Utiliser de techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire ou vérifier la prescription; • préparer le matériel nécessaire; • informer et préparer le client; • prodiguer le soin; • faire la surveillance et le suivi; • consigner l'information; • entretenir le matériel (décontaminer, nettoyer, conditionner pour la stérilisation et éliminer les déchets biomédicaux). <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins infirmiers de base (toilette, réfection du lit, prévention des escarres, techniques d'alimentation... (cf. liste des soins infirmiers en annexe) • Secourisme • Prévention des infections • Soins infirmiers avancés • Soins obstétricaux/néonataux • Processus (procédure générale) d'exécution des méthodes des soins • Nouvelles technologies des soins • Particularités de chacune des méthodes des soins • Connaissances du fonctionnement, de l'usage et de l'entretien du matériel 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans toutes les structures de la pyramide de soins et cabinet privé; • de façon autonome ou à partir d'ordonnances médicales; • pour des personnes de tous les âges; • à des fins thérapeutiques; • à partir de données cliniques; • à l'aide du matériel nécessaire; • dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité; • dans le respect des procédures et des protocoles établis s'il y a lieu; • dans le respect des principes éthiques et des prescriptions déontologiques; • dans le respect des limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles. <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation préalable de l'état physique et psychologique du client; • prise en considération des besoins du client, de son état, de ses caractéristiques socioculturelles; • manifestation d'attitudes aidantes; • respect des indications et des contre-indications; • délégation judicieuse de l'activité de soin au personnel d'assistance ou à la famille s'il y a lieu; • choix de matériel adapté à la situation et à l'état du client; • respect des règles d'hygiène et d'asepsie; • respect des principes et des étapes d'exécution du soin; • dextérité et sécurité dans l'exécution; • manipulation et élimination sécuritaires du matériel et des déchets biomédicaux;

Domaine des habiletés

- Application des principes d'exécution du soin
- Dextérité
- Application des protocoles de soins
- Utilisation du dossier de soins
- Utilisation et entretien du matériel
- Soutien à la personne dans ses activités de vie quotidienne selon ses besoins
- Organisation dans son travail
- Manifestation de prudence et de vigilance

Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)

- Soins spécifiques aux différentes pathologies (compétence *Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies*)
- Collaboration avec le personnel d'assistance et les familles des clients (compétence *Intervenir en santé de la reproduction et droits universels*)

- pertinence du suivi et de l'information transmise.

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Enoncé de la compétence</p> <p>4. Utiliser la pratique gynéco-obstétricale</p> <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins pré conceptionnels • Notions en obstétrique –grossesse • Suivi prénatal • Plan de préparation à l'accouchement • Soins après avortement • Techniques d'utilisation du partogramme • Suivi du travail et de l'accouchement en présentation du sommet et autres variétés d'accouchement normal • Allaitement maternel • Soins spécifiques à l'accouchement (mère, nouveau-né) • Sémiologie • Suivi postnatal • Soins de base à la naissance/néonatalogie • Soins dans les pieds bots <p><i>Domaine des habiletés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des protocoles de prise en charge de la parturiente en vigueur • Surveillance du travail • Remplissage correct du partogramme • Dextérité • Respect des étapes de l'accouchement • Application de la conduite à tenir appropriée <p>Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éthique et déontologie (<i>compétence Acquérir des notions de base sur la profession sage-femme</i>) 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans toutes les structures de la pyramide de soins et cabinet privé; • en toute autonomie, seule ou en collaboration avec d'autres professionnels de la santé dans le cas des accouchements eutociques; • en toute autonomie ou sous délégation, seule ou en collaboration avec d'autres professionnels de la santé dans le cas des accouchements dystociques; • à partir de données cliniques; • à l'aide du matériel nécessaire et d'instruments de collecte de données; • dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité; • dans le respect des droits de la personne; • dans les limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles; • dans le respect de la déontologie et de l'éthique. <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'état de santé de la parturiente en intégrant les aspects propres à une situation d'accouchement; • Application de connaissances et habiletés en soins infirmiers et obstétricaux dans un contexte obstétrical; • Utilisation d'une approche respectueuse de la personne, de ses besoins et de ses caractéristiques • Utilisation du partogramme; • Identification des différentes complications potentielles de l'accouchement et manifestation d'attitudes aidantes avec la parturiente; • Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.

- Anthropologie, psychosociologie et communication(*compétence Intervenir en santé publique*)
- Management (*compétence Assurer la gestion des services*)
- Pathologies, Pharmacologie (*compétence Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies*)
- Biochimie, anatomie, physiologie, biologie, bactériologie et nutrition (*compétence Acquérir des connaissances de base sur le corps*)
- Soins infirmiers/ obstétricaux (*compétence Effectuer des méthodes de soins infirmiers/obstétricaux.*)

DRAFT

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Enoncé de la compétence 5. Utiliser la clinique dans la pratique de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • associer un tableau clinique à l'état pathologique décrit; • relier les résultats des examens et la pathologie diagnostiquée; • interpréter l'information relative à l'état pathologique et y associer les mesures thérapeutiques les plus appropriées; (<i>Modalités thérapeutiques incluant les classes de médicaments</i>). <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pathologies médicales et chirurgicales (infectieuses, psychiatriques, tropicales, gynéco-obstétricales, infantiles, neurologiques etc.) • Biochimie • Parasitologie/mycologie • Microbiologie (virologie/bactériologie) • Pharmacologie générale et spéciale • Hématologie • Techniques de laboratoire <p>Domaine des habiletés Établissement de liens entre une situation clinique donnée et les pathologies</p> <p>Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie et physiologie (compétence <i>Acquérir des connaissances de base sur le corps humain</i>) 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • afin d'intervenir pour la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement et de l'adaptation; • dans le cadre d'échanges d'information de nature médicale ou scientifique; • pour les situations cliniques les plus courantes; • en se référant aux ouvrages et aux personnes ressources; à partir d'un diagnostic, d'un dossier, ou à la suite d'échanges sur la nature de la situation clinique rencontrée. <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation de la terminologie médicale scientifique; • représentation juste du portrait clinique, des principaux tests et des interventions les plus appropriées par rapport à l'état pathologique; • connaissance des solutions thérapeutiques les plus appropriées à l'état pathologique; • recherche de données complémentaires afin de compléter le portrait clinique et optimiser le traitement à appliquer

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Enoncé de la compétence 6. Respecter les droits fondamentaux de l'Homme dans la pratique de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueillir la clientèle, établir un contact, entrer en relation; • conduire un entretien; • communiquer de façon aidante; • interpréter les réactions et les comportements des personnes; • composer avec les réactions et les comportements de la personne (agressivité, refus de collaborer, idées suicidaires, etc.); • accompagner la personne qui vit des situations difficiles (deuil, maladie, etc.). • Apprécier l'état général de la cliente; • Appliquer les critères d'éligibilité; • Faire ou demander, s'il y a lieu, un bilan paraclinique; • Faire le counseling selon la technique du BERCER (Bienvenue, Entretien, Renseignements, Choix, Explications, Rendez-vous) ou du REDI • Informer sur la vasectomie; Faire une ligature de trompes; • Insérer et retirer un dispositif intra-utérin; • Insérer et retirer des implants sous-cutanés; • Administrer une méthode injectable; • Prescrire les contraceptifs oraux; • Enseigner la pose et le retrait des préservatifs; • Enseigner l'utilisation des barrières chimiques et mécaniques; • Enseigner les méthodes naturelles; • Appliquer les mesures d'hygiène et d'asepsie; • Remplir les outils de gestion. • Interpréter le bilan des investigations; 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans toutes les structures de la pyramide de soins, en cabinet privé, à domicile, dans la communauté; • en toute autonomie; • auprès de femmes en âge de procréer, du couple et de la communauté; • en vue de la promotion de la santé; • à des fins préventives ou thérapeutiques; • à partir de données cliniques; • à l'aide du matériel nécessaire; • à l'aide d'instruments de collecte de données; • dans le respect des droits de la cliente; • dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité; • dans le respect des limites de sa compétence et de celles des collaborateurs • dans un contexte de communication pour le développement en vue de la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement et de l'adaptation; • dans toutes les interactions avec la clientèle; • dans des situations professionnelles variées; <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation des habiletés fondamentales de communication; • manifestation d'écoute, de respect et d'empathie; • respect des besoins et des attentes de la personne; • utilisation de stratégies d'intervention en fonction des problèmes de la clientèle (deuil, handicap, pertes, etc.); • prise en considération des caractéristiques physiques, psychologiques

- Conseiller le couple sur les comportements favorables à la fécondation;
- Appliquer le traitement approprié (incluant la prescription pertinente);
- Référer les cas qui dépassent sa compétence
- Faire le counseling sur les IST/VIH Sida;
- Appliquer des mesures de protection contre l'exposition au sang et aux autres sécrétions;
- Donner des conseils sur les comportements à moindre risque;
- Assurer le suivi;

Eléments de contenu

Domaine des connaissances

- Communication (principes fondamentaux)
- Notions de relation d'aide
- Techniques de communication
- Stratégies d'intervention face à différents comportements problématiques (agressivité, refus de collaborer, conduites suicidaires, etc.)
- Ordigrammes
- Méthodes et technologies contraceptives
- Critères d'éligibilité
- Notions en EVF (éducation à la vie familiale)
- Pratiques néfastes
- Protocole d'investigation en cas d'infertilité
- Diagnostic et prise en charge de l'infertilité/infécondité
- IST/VIH Sida
- Droits humains
- Genre
- Toxicomanie

Domaine des habiletés

et socioculturelles (âge, sexe, contexte familial, ethnie, religion, etc.) de la clientèle;

- capacité de poser un regard critique sur ses habiletés relationnelles, attitudes et comportements

- Communication adéquate avec la clientèle et avec son entourage (accueil, causerie, counseling)
- Adaptation de l'intervention aux caractéristiques bio-psycho-socioculturelles de la personne et au contexte (deuil, handicap, perte, agressivité, etc.)
- Manifestation d'attitudes aidantes
- Auto évaluation de ses habiletés et de ses attitudes de communication
- Évaluation et recommandation en matière de contraception
- Application du counseling selon la méthode BERCER/REDI
- Respect des critères d'éligibilité
- Application des méthodes et techniques contraceptives avec dextérité
- Utilisation correcte des ordinogrammes
- Conseil et information en EVF et sur les pratiques néfastes
- Interprétation du bilan paraclinique
- Application des protocoles de prise en charge en vigueur pour les IST/VIH Sida
- Droits humains – Genre -Toxicomanie

TRANSFERT DES ACQUIS (connaissances, habiletés)

- Psychosociologie ; Gynécologie (*compétence Intervenir en gynécologie*)
- Anatomie et physiologie (*compétence Acquérir des connaissances sur le corps humain*)
- Management et administration (*compétence Assurer la gestion des services*)
- Soins infirmiers/obstétricaux (*compétence Effectuer des méthodes de soins infirmiers/obstétricaux*)
- Pathologies, Pharmacologie (*compétence Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies*)

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Énoncé de la compétence 7. Utiliser la pratique gynéco-obstétricale</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier l'état général de la cliente; • Faire une évaluation de l'état de santé de la cliente; • Réaliser un examen gynécologique; • Demander un bilan para clinique si nécessaire; • Interpréter les résultats d'un bilan paraclinique; • Poser le diagnostic; • Référer si nécessaire; • Appliquer le traitement approprié (incluant la prescription pertinente) • Assurer le suivi. <p>Domaine des connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composantes de l'examen gynécologique • Matériel et soins spécifiques à la gynécologie • Notions en gynécologie • Composantes du bilan paraclinique <p>Domaine des habiletés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen gynécologique complet • Pose et retrait du spéculum • Réalisation d'un prélèvement vaginal • Dextérité • Application du traitement approprié 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans toutes les structures de la pyramide de soins et en cabinet privé; • dans le cadre de stratégies avancées; • en toute autonomie, seule ou en collaboration avec d'autres professionnels de la santé; • dans le respect de l'autonomie et des responsabilités dévolues au poste; • dans le respect des principes d'éthique et de déontologie; • auprès des femmes de la puberté à la ménopause; • à des fins préventives ou thérapeutiques; • à partir de données cliniques; • dans les limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles; • à l'aide d'instruments de collecte de données • dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie. <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application de connaissances et d'habiletés en soins infirmiers (mise en œuvre de la compétence <i>Effectuer des méthodes de soins infirmiers</i> dans un contexte de consultation gynécologique); • Respect des règles de base de l'asepsie dans un contexte de consultation gynécologique

Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)

- Biochimie, anatomie et physiologie (*compétence Acquérir des connaissances sur le corps humain*)
- Soins infirmiers, règles de base de l'asepsie (*compétence Effectuer des méthodes de soins infirmiers/obstétricaux*)
- Pathologies et Pharmacologie (*compétence Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies*)
- Communication (*compétence Intervenir en santé de la reproduction et droits universels*)
- Ethique et déontologie (*compétence Acquérir des notions de base sur la profession de sage-femme*)

DRAFT

Énoncé de la compétence

8. Promouvoir les valeurs Humaines dans la pratique de la sage-femme

Éléments de la compétence

- Effectuer des SONU (fonctions, stratégies des SONU...)
- amorcer l'intervention de secours;
- effectuer la réanimation cardio-respiratoire;
- dispenser les premiers soins;
- gérer une situation de crise ou de catastrophe;
- transmettre l'information relative à la situation

Contexte d'exercice

- dans toutes les structures de la pyramide de soins, en cabinet privé, à domicile;
- seul ou en collaboration;
- dans le respect des droits de la personne et des principes éthiques;
- auprès de toutes les clientèles;
- dans le respect des précautions universelles et des règles de sécurité;
- à l'aide du matériel nécessaire;
- dans les limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles.

Exigences de l'exercice

- connaissance des signes et symptômes des différentes situations d'urgence;
- gestion sécuritaire de la situation;
- examen primaire rapide de la personne;
- détermination des actions urgentes à entreprendre;
- examen secondaire minutieux;
- surveillance constante des fonctions vitales;
- exécution correcte de la technique;
- suivi rigoureux afin de prévenir la détérioration de l'état de la personne ou de la situation.

<p>Eléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • SONU • Notions d'urgence (définition, critères et indicateurs) • Soins d'urgence (réanimation cardio-respiratoire...) • Règles pour un bon pronostic vital afin de savoir comment et quand référer • Appareils médicaux des services d'urgence • Examens para cliniques nécessaires • Gestion de crises ou de catastrophes <p><i>Domaine des habiletés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification d'une situation d'urgence • Évaluation d'une situation d'urgence • Application des premiers soins d'urgence (techniques de réanimation à l'aide du matériel nécessaire ou disponible) • Organisation d'une évacuation si nécessaire • Utilisation des appareils médicaux dans un service d'urgence • Transmission correcte et complète des informations • Application des règles pour un bon pronostic vital afin de savoir comment et quand référer 	<ul style="list-style-type: none"> • Application de mesures d'urgence en fonction des caractéristiques particulières de l'accouchement; • Identification des problèmes qui requièrent la référence à d'autres professionnels de la santé; • Utilisation des différents outils de gestion; • Interprétation des résultats d'examens en fonction des caractéristiques particulières de l'accouchement; • Identification des circonstances où une délivrance artificielle devient nécessaire; • Application de la ventouse obstétricale en cas d'urgence; • Utilisation de l'échographie; • Surveillance clinique des paramètres physiques et/ou psychologiques en fonction de l'évolution de la condition de santé de la parturiente; • Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
<p>Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En anatomie et physiologie (compétence <i>Acquérir des connaissances sur le corps humain</i>) • En pharmacologie et en pathologie (compétence <i>Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies</i>) 	

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>ENONCE DE LA COMPETENCE 9. Fournir les soins aux nouveau-nés et nourrissons.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier le score d’Apgar; • Apprécier les réflexes archaïques du nouveau-né; • Prodiguer les premiers soins au nouveau-né; • Faire la pesée de l’enfant; • Prendre les mensurations (périmètre crânien et thoracique, taille...); • Identifier des malformations éventuelles; • Identifier d’autres affections éventuelles chez le nouveau-né; • Prescrire et administrer une médication ou des médicaments convenant aux besoins du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant; • Procéder à la vaccination du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant, selon le calendrier en vigueur(PEV); • Orienter, en cas d’anomalies, vers le médecin spécialiste ou vers la structure appropriée; • Conseiller sur l’allaitement, les soins à donner, l’hygiène et l’alimentation du couple mère-enfant; • Assurer le suivi. <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l’état de santé du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant jusqu’à deux ans • Soins du nouveau-né • Allaitement et alimentation 	<p>Contexte d’exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans toutes les structures de la pyramide de soins et en cabinet privé; • dans le cadre de stratégies avancées; • en toute autonomie ou sous prescription, seule ou en collaboration avec d’autres professionnels de la santé; • auprès du couple mère-enfant; • en vue de la promotion de la santé du nouveau-né, nourrisson, de la prévention des maladies de l’enfant, du traitement et de la réadaptation; • dans les limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles; • dans le respect des principes d’éthique et de déontologie; • à l’aide d’instruments de collecte de données (registres, carnets de santé, certificat de naissance), de matériel et d’outils de soins; <p>Exigences de l’exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application de connaissances et d’habiletés en puériculture et en pédiatrie dans un contexte de néonatalogie; • Évaluation de l’état général de santé du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant; • Respect des règles de base de l’asepsie dans un contexte de néonatalogie; • Prescription du traitement pertinent (mise en œuvre de la compétence dans un contexte de néonatalogie); • Reconnaissance des limites de sa compétence • Adaptation de la communication aux caractéristiques du couple mère enfant; • Application des connaissances et habiletés en soins infirmiers);

- Vaccination
- Prise en charge pédiatrique du VIH
- Pédiatrie

Domaine des habiletés

- Dextérité
- Évaluation de l'état de santé du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant
- Application du traitement approprié
- Information et conseil en néonatalogie
- Application des protocoles de prise en charge de la mère et de l'enfant

Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)

- Anatomie, physiologie et nutrition (*compétence Acquérir des connaissances de base du corps*)
- Éthique et déontologie (*compétence Acquérir des notions de base sur la profession de sage-femme*)
- Pharmacologie et pathologies (*compétence Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies*)
- Soins infirmiers obstétricaux (*compétence Effectuer des méthodes de soins infirmiers obstétricaux*)
- Communication pour le développement (*compétence Santé de la reproduction et droits universels*)

- Utilisation correcte des outils de gestion

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>Enoncé de la compétence 10. Utiliser la recherche pour guider la pratique de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les caractéristiques du milieu; • Identifier les problématiques; • Elaborer un plan d'action; • Exécuter un plan d'action; • Assurer le suivi (rapports d'activités, etc.); • Évaluer les résultats. <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Psycho-sociologie/anthropologie • Santé mentale périnatale • Education pour la santé • Hygiène et assainissement • Bilan communautaire • Epidémiologie • Soins de santé primaires • Notions en démographie, statistiques descriptives • Santé communautaire (enquête, démarche de résolution de problèmes en santé communautaire • Psychiatrie • Méthodologie de la recherche • Seminar presentation 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les districts sanitaires; • en vue de la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement et de la réadaptation; • auprès d'individus et de la communauté; • seul ou en collaboration avec d'autres intervenants; • à l'aide du matériel nécessaire (éducatif ou autre); • dans le respect de la démarche établie pour l'intervention en santé communautaire; • dans le respect des politiques de santé en vigueur; • dans le respect des principes éthiques et des prescriptions déontologiques; • dans le respect des limites de la formation reçue, de ses compétences et de ses responsabilités professionnelles <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaissance des politiques de santé; • connaissance de l'approche des soins de santé primaires(SSP); • connaissance de la démarche de l'intervention communautaire et des moyens à mettre en œuvre; • adaptation de l'approche et des soins au contexte communautaire; • connaissance des caractéristiques démographiques des populations; • utilisation des notions d'anthropologie, de sociologie et de psychologie; • connaissance des notions d'épidémiologie; • mise en œuvre des habiletés de communication • notions de statistiques.

Domaine des habiletés

- Application des processus d'étude du milieu communautaire
- Mise en œuvre de la démarche de résolution des problèmes en santé communautaire
- Application de la méthodologie de recherche
- Application des mesures et statistiques en milieu communautaire

Transfert d'acquis (connaissances, habiletés)

- Système national de santé, politiques et programmes de santé
(*compétence Acquérir des notions de base sur la profession de sage-femme*)
- Traitement de l'information, informatique à des fins de gestion,
(*compétence Utiliser des outils de recherche*)

DRAFT

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>ENONCE DE LA COMPETENCE 11. Développer la responsabilité et l'autonomie professionnelle</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe • Partager l'information essentielle indispensable au suivi • Se responsabiliser par rapport à ses actes et à ses décisions • Reconnaître ses limites personnelles et professionnelles • Monter des documents informatiques • Donner de l'information dans les langues officielles • Consigner l'information <p>Eléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de travail • Suivi pédagogique du projet de mémoire • Langues • NTIC <p><i>Domaine des habiletés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de son développement professionnel <p>TRANSFERT DES ACQUIS (connaissances, habiletés) Administration et gestion (<i>compétence Assurer la gestion des services</i>)</p>	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • afin d'intervenir pour la promotion de la santé, de la prévention de la maladie, du traitement; • dans le cadre d'échanges d'informations de nature médicale ou scientifique; • pour les situations cliniques les plus courantes; • en se référant aux ouvrages et aux personnes ressources • auprès d'individus et de la communauté; • seul ou en collaboration avec d'autres intervenants; • dans le respect des procédures et des protocoles établis s'il y a lieu; • dans le respect des principes éthiques et des prescriptions déontologiques; • dans le respect des limites de sa compétence et de ses responsabilités professionnelles. <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • manipulation des logiciels courants tels que <i>Word, Excel, Power Point...</i> • manipulation de l'environnement informatique tel que <i>Windows, Internet...</i> • choix de matériel adapté à la situation; • dans le respect des limites de la formation reçue, des compétences et de ses responsabilités professionnelles; • pertinence du suivi et de l'information transmise. • connaissance de la démarche de l'intervention et des moyens à mettre en œuvre; • mise en œuvre des habiletés de communication et d'engagement;

OBJECTIFS	STANDARDS
<p>ENONCE DE LA COMPÉTENCE</p> <p>12. Utiliser une communication efficace dans la pratique de la sage-femme</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédiger des rapports d'activité; • assurer la gestion du matériel et des médicaments; • veiller à l'entretien et au renouvellement du matériel; • gérer des ressources humaines; • gérer l'information à partir des outils de gestion existants (registres, supports informatiques, etc.); • créer et assurer la gestion des dossiers des patients/clients • interagir dans des situations de travail conflictuelles • travailler en équipe • s'adapter aux changements qui surviennent en milieu de travail <p>Éléments de contenu</p> <p><i>Domaine des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions de management des services de santé (gestion des ressources matérielles, humaines et financières) • Système d'information à des fins de gestion (registre, types de documents, recueil de données, ...) • Gestion des dossiers • Rédaction administrative (rédaction de rapport, lettre administrative...) • Assurance qualité <p><i>Domaine des habiletés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des conflits • Classement des dossiers 	<p>Contexte d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seul ou en collaboration avec d'autres intervenants • dans le respect de l'autonomie et des responsabilités dévolues au poste; • à l'aide du SIG <i>système d'information à des fins de gestion</i> (outils de gestion, logiciels pertinents lorsque disponibles); • dans toutes les structures de la pyramide de soins; en cabinet privé; • dans le respect des lois, règlements et procédures en vigueur <p>Exigences de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • notions de gestion des ressources humaines, matérielles et financières; • connaissance des lois et règlements; • connaissance du matériel courant et de son entretien; • consignation exacte et précise de l'information; • leadership; probité • délégation judicieuse et soutien approprié au personnel d'assistance • détermination de ses limites et de ses capacités sur le plan professionnel • ouverture à la rétroaction.

- Application du processus de traitement de l'information
- Application des principes de rédaction administrative
- Application des principes de gestion

TRANSFERT DES ACQUIS (connaissances, habiletés)

Déontologie et éthique professionnelle (*compétence Acquérir des notions de base sur la profession de sage-femme*)

DRAFT

TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETENCES ET DES COURS SUR LES TROIS ANS

COMPETENCE	TITRE DU COURS	SEMESTRE	VOLUME HORAIRE	Crédits
Connaissances de base du corps humain dans la pratique de la sage-femme	Anatomie et physiologie du corps humain	1	175	6
	Embryologie	1	25	1
	Biologie de la reproduction/Système reproducteur	1	25	1
Responsabilité et autonomie professionnelle de la sage-femme I	Métalangue	1, 3,5	25, 25,25	3
	NTIC	1, 3,5	25, 25,25	3
	Méthodologie de travail	1	25	1
	Seminar presentation	3	50	2
Promotion des valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme I	Psychologie/Sociologie	1	25	1
	Psychologie clinique	3	25	1
	Sociologie de la santé	3	25	1
	Anthropologie	1	25	1
	Gérontologie/Andropause/Ménopause	6	25	1
	Psychopathologie/Psychiatrie	6	50	2
Techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme I	Pharmacologie générale	1	25	1
	Sémiologie générale	1	25	1
	Secourisme	1	25	1
	Techniques de laboratoire	1	50	2
	Démarche des soins	3	50	2
	Soins infirmiers avancés	3	50	2
	Surveillance électronique du travail	6	25	1
	Imagerie médicale	6	25	1
	Gynécologie (dépistage des cancers)	6	25	1
	Hygiène et assainissement	1	25	1

Politique nationale de santé dans la pratique de la sage-femme I	Système de santé/Politique de santé	1	25	1
	Soins de santé primaires	1	25	1
	Communication pour le développement	1	25	1
	Education pour la santé	5	25	1
	Techniques d'enseignement et d'apprentissage	5	25	1
	Education à la vie familiale	1	25	1
Techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme II	Soins infirmiers de base	1	75	3
	Prévention des infections	1	25	1
	Nutrition et pathologies nutritionnelles	1	25	1
	Diététique	1	25	1
Droits fondamentaux de l'homme dans la pratique de la sage-femme I	Approche Philosophique de la profession de sage-femme	1	25	1
	Ethique et déontologie	1,3	25, 25	2
	Profession de la sage-femme	1	25	1
	Santé génésique et droits sexuels	1	25	1
	Genre	1	25	1
	Droits humains	1	25	1
	Droit et législation	1	25	1
	Pratiques néfastes/Mutilations génitales féminines	6	25	1
Toxicologie/drogues et tabagisme	6	25	1	
Situation clinique et pathologique dans la pratique de la Sage-femme	Pathologies générales	2	100	5
	Infécondité/Infertilité	2	25	1
	IST/SIDA	2	25	1
	Pathologies obstétricales	3	50	2
	Pathologies gynécologiques	3	50	2
	Pharmacologie spéciale	3	50	2
	Associations grossesses et pathologies	4	25	1
	Dystocies	4	50	1

	Complications obstétricales pendant le travail	4	50	2
	Gynécologie	4	50	2
	Pathologies obstétricales	4	50	2
PRATIQUE GYNECO OBSTETRICALE	Soins préconception els	2	25	1
	Grossesse	2	25	1
	Plan de préparation à l'accouchement	2	25	1
	Accouchement normal	2	50	2
	Santé Mentale périnatale	3	25	1
	Allaitement maternel	3	25	1
	Suivi prénatal	2	50	2
	Techniques avancées en obstétriques	3	50	2
	SONEU/Situation d'urgence	6	50	2
	Soins après avortement	6	25	1
	Soins obstétricaux	5	75	3
	PTME	5	25	1
	Analgésies en obstétrique	5	25	1
	Suivi post natal	5	25	1
	Anesthésiologie/Réanimation	5	25	1
	Planification familiale	4	75	3
	Soins du nouveau-né et du nourrisson I	Nouveau-né	2	50
Soins infirmiers/obstétricaux de base		2	75	3
Soins néonataux de base		2	50	2
Vaccination du nné, du nourrisson et du jeune enfant		2	50	2
Puériculture		2	50	2
Pédiatrie		4	50	2
PCIME		4	75	3
Pédiatrie Sociale		5	50	2
Outils de Recherche dans pratique de la Sage-femme I	Statistiques uni variées	2	50	2
	Epidémiologie	2	25	1
	Statistiques bi variées	4	25	1
	Initiation à la recherche	4	100	4
	Soutenances	6	50	2

	Démographie	4	25	1
	Santé communautaire (enquête)	4	25	1
	Suivi pédagogique du Mémoire	6	25	1
	Entrepreneuriat	6	25	1
Règlementations dans la pratique de la Sage-femme	Législation professionnelle	6	25	1
	Administration (rédaction administrative)	6	25	1
	Management (gestion/administration)	6	50	2
	Audits	6	25	1
	Assurance qualité	6	25	1
Stages	Stages en soins de base	2	200	8
	Stage de salle d'accouchement normal	3	200	8
	Stage en CPN/Vaccinations	3	175	7
	Stage de suites de couches	4	200	8
	Stage de vaccination	4	100	4
	Stage de salle d'accouchement / bloc obstétrical	5	100	4
	Stage de néonatalogie/Pédiatrie	5	175	7
	Stage de PF/SR	5	175	7
	Stage en santé communautaire/Milieu rural	5	125	5
	Stage d'imagerie médicale	6	75	3
	Stage de salle d'accouchement (normal)	6	100	4
	Stage de gynécologie	6	100	4
	Stage de pédiatrie	6	100	4

PREMIERE ANNEE D'ETUDES

Compétences intermédiaires pour la première année

Les compétences énumérées ci-dessous sont à acquérir durant les deux premiers semestres aussi bien dans les cours théoriques qu'au niveau des terrains de stage.

C1 Acquérir des notions de base du corps humain dans la pratique de sage-femme

C2 Respect des droits fondamentaux

C3 Effectuer les techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme I

C4 Utiliser la politique nationale de santé dans la pratique de la sage-femme

C5 Développer la responsabilité et autonomie professionnelle de la sage-femme

C6 Promouvoir des valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme

DRAFT

PREMIER SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS
Anatomie et Physiologie de la sage-femme I	LSF 201	Anatomie et physiologie du corps humain	120	10	15	145	05	150	6
		Embryologie	20	03		23	02	25	1
		Biologie de la reproduction/Système reproducteur	20	03		23	02	25	1
Notions de base sur la profession de sage-femme I	LSF 203	Ethique et déontologie	20	03		23	02	25	1
		Profession de la sage-femme	20	03		23	02	25	1
		Approche Philosophique de la profession de sage-femme	20	03		23	02	25	1
		Santé génésique et droits sexuels	20	03		23	02	25	1
		Genre	20	03		23	02	25	1
		Droits humains	20	03		23	02	25	1
		Droit et législation	20	03		23	02	25	1
Pharmacologie générale et pathologie I	LSF 205	Pharmacologie générale	20	03		23	02	25	1
		Sémiologie générale	20	03		23	02	25	1
		Secourisme	15	02	06	23	02	25	1
		Techniques de laboratoire	30	08	10	48	02	50	2
Santé publique pour la sage-femme I	LSF 207	Hygiène et assainissement	20	03		23	02	25	1
		Système de santé/Politique de santé	20	03		23	02	25	1
		Soins de santé primaires	20	03		23	02	25	1
		Communication pour le développement	20	03		23	02	25	1
		Education à la vie familiale	20	03		23	02	25	1
		Psychologie/Sociologie	20	03		23	02	25	1
		Anthropologie	20	03		23	02	25	1
Techniques de base en soins inf. /obstétricaux I	LSF 209	Soins infirmiers de base	50	10	10	70	05	75	3
		Prévention des infections	15	03	05	23	02	25	1
		Nutrition et pathologies nutritionnelles	15	03	05	23	02	25	1
		Diététique	15	03	05	23	02	25	1
Outils de recherche I	LSF 211	Métalangue	20	03		23	02	25	1
		NTIC	17	02	04	23	02	25	1
		Méthodologie de travail	15	03	05	23	02	25	1
TOTAL			672	101	65	838	62	900	36

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volumehoraire total

DEUXIEME SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS	
Pharmacologie générale et pathologie II	LSF 202	Pathologies générales	80	15	15	110	15	125	5	7
		Infécondité/Infertilité	20	03		23	02	25	1	
		IST/SIDA	20	03		23	02	25	1	
Soins Pré/Post natal I	LSF 204	Soins préconceptionnels	20	03		23	02	25	1	7
		Grossesse	20	03		23	02	25	1	
		Suivi prénatal	30	05	10	45	05	50	2	
		Plan de préparation à l'accouchement	20	03		23	02	25	1	
		Accouchement normal	40	06		46	04	50	2	
Pédiatrie I	LSF 206	Nouveau-né	40	02	06	48	02	50	2	11
		Soins infirmiers/obstétricaux de base/Soins pieds bots	60	10		70	05	75	3	
		Soins néonataux de base	30	05	10	45	05	50	2	
		Vaccination du nné, du nourrisson et du jeune enfant	30	05	10	45	05	50	2	
		Puériculture	30	05	10	45	05	50	2	
Santé publique pour la sage-femme	LSF 208	Statistiques descriptives	30	05	10	45	05	50	2	3
		Epidémiologie	20	03		23	02	25	1	
Stages en soins généraux	LSF 210	Stages en soins de base			10	10	190	200	8	8
TOTAL			490	76	81	647	253	900	36	

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volume horaire total

STAGES : 8 crédits de 25h = 200h

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

CONNAISSANCES DU CORPS HUMAIN DANS LA
PRATIQUE DE LA SAGE-FEMME

Pondération 160- Semestre1 Crédits 08
16-15-09

Compétence visée : Acquérir des connaissances de base sur le corps humain

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Anatomie et physiologie du corps humain
Embryologie
Biologie de la reproduction/Système Reproducteur

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours permet à l'apprenant d'acquérir une connaissance globale de l'anatomie et de la physiologie. Ses connaissances en anatomie l'aideront à mieux comprendre la physiologie et de cerner l'effet des pathologies, de comprendre certains dysfonctionnements ainsi que les mesures thérapeutiques qui leur sont associées. Les connaissances acquises l'aideront à communiquer avec les membres de l'équipe de santé, dans une approche multidisciplinaire. Le cours d'*anatomie sera* dispensé en parallèle avec le cours de *Physiologie*. Ce cours permettra aussi à l'apprenant d'acquérir des connaissances en biologie et en embryologie.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Reconnaître les différentes structures anatomiques du corps humain;
 - Décrire les os du squelette, les muscles squelettiques et les articulations du corps humain;
 - Décrire les structures musculaires, les structures nerveuses périphériques et les structures vasculaires périphériques;
 - Décrire les différentes étapes du développement embryonnaire;
 - Décrire les différents systèmes de l'organisme humain;
 - Faire les liens entre les différents systèmes de l'organisme humain
 - Etablir le lien entre les mécanismes physiologiques et les besoins de l'organisme humain;
 - Comprendre l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme
-

Contenu du cours :

- Terminologie anatomique;
 - Anatomie descriptive des os, des muscles et des articulations;
 - Éléments de biologie humaine : matériel génétique, organogénèse, cytologie, histologie, éléments d'embryologie;
 - Les différents systèmes : respiratoire, cardio-vasculaire, digestif, nerveux, uro-génital, endocrinien, sensoriel
 - Physiologie générale (incluant la physiologie du vieillissement, la physiologie du nouveau-né et la physiologie obstétricale)
-

Indications méthodologiques :

L'exposé sera appuyé par du matériel audiovisuel et des supports anatomiques.
En plus des cours théoriques, l'enseignant devra organiser des activités de type travaux pratiques.

Évaluation :

Les activités d'évaluation feront appel non seulement à la mémorisation, mais surtout à la compréhension, à la capacité d'établir des liens et de faire des applications. Il serait donc opportun que les examens comportent, par exemple, des questions ouvertes appelant des réponses à court développement, des mises en situation, des études de cas, des schématisations. En plus des évaluations visant à juger des connaissances de l'apprenant, les mettre en situation afin de juger de l'intégration des connaissances et des habiletés pratiques.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salles de cours, salles de travaux pratiques

Équipements : Planches anatomiques, modèles anatomiques, fascicules, matériel de pratique.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

PREMIERE ANNEE

NOTIONS DE BASE SUR LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Pondération	Semestre	Crédits
140-21-0-14	1	7

Compétence visée : Acquérir des notions de base sur la profession de sage- femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Ethique et déontologie
Profession de sage-femme
Approche Philosophique de la formation de la sage-femme
Santé génésique et droits sexuels
Genre
Droits Humains
Droits et Législation

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours permettra d'avoir une connaissance suffisante de la profession choisie afin d'être en mesure de se prononcer sur la pertinence de son choix. Il se familiarisera avec la structure et le contenu du programme de formation, son rôle comme professionnel de la santé ainsi que ses possibilités de progression professionnelle. Ce cours devra être dispensé en début de programme.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Décrire la nature et les exigences de la profession, le processus de travail, les fonctions et tâches
 - Décrire les possibilités de cheminement de carrière;
 - Comparer les exigences de la profession à la perception qu'il en a
 - Justifier son choix d'orientation professionnelle.
 - Comprendre le Genre féminin
 - Comprendre les droits de l'homme
 - Comprendre la législation professionnelle
-

Contenu du cours :

- Code de déontologie de la sage-femme
 - La santé génésique
 - La philosophie de la maïeutique
 - Rôles et fonction de la sage-femme
 - Exigences de la profession (habiletés, attitudes, comportements);
 - Perspectives professionnelles;
 - Législation professionnelle
-

PROFESSIONSAGE-FEMME

Pondération

Semestre

Crédits

140-21-0-14

1

7

Indications méthodologiques :

En plus des cours théoriques, il serait pertinent de mettre l'apprenant en contact avec des professionnels de la santé de même qu'avec leur milieu de travail. Les méthodes pédagogiques feront appel à la discussion de groupe et aux exercices pratiques permettant à l'apprenant de se situer face à la profession.

Évaluation :

L'évaluation cherchera surtout à vérifier si l'apprenant a acquis une compréhension suffisante de la profession pour poser un jugement critique sur la pertinence pour lui d'occuper de telles fonctions.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

PHARMACOLOGIE GENERALE ET PATHOLOGIE

Pondération 205- Semestre1-2 Crédits 12
37-31-21

Compétence visée : Utiliser la clinique dans la pratique de la Sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Pharmacologie générale
Sémiologie générale
Secourisme
Techniques de Laboratoire
Pathologies générales
Infécondité/Infertilité
IST/SIDA

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours permettra à l'apprenant d'acquérir une connaissance des pathologies les plus courantes. Elle devra connaître leurs symptomatologies, leurs étiologies, associer les moyens diagnostiques et les mesures thérapeutiques appropriées. Les connaissances acquises dans ce cours sont essentielles pour développer le jugement clinique de l'élève ainsi que sa capacité de prise en charge du client. Elles seront particulièrement sollicitées lors des stages.

Les cours de pathologies et de pharmacologie sont dispensés en parallèle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Reconnaître les aspects épidémiologiques
- Décrire les manifestations cliniques
- Identifier les facteurs étiologiques
- Identifier les moyens diagnostiques à la pathologie
- Appliquer les mesures thérapeutiques appropriées à la pathologie
-

Contenu du cours :

- Pathologies médicales et chirurgicales (infectieuses, psychiatriques, tropicales, gynéco-obstétricales, infantiles, neurologiques etc.)
 - Biochimie Parasitologie/mycologie
 - Microbiologie (virologie/bactériologie)
Pharmacologie générale et spéciale
Hématologie- Techniques de laboratoire
-

Indications méthodologiques :

En plus de l'exposé théorique, il serait opportun de recourir à l'étude de cas, à la schématisation et aux stratégies s'inspirant de l'approche par problèmes.

Évaluation

Les activités d'évaluation feront surtout appel à la compréhension, à la capacité d'établir des liens et de faire des applications. Par conséquent les examens comporteront par exemple, des questions ouvertes appelant des réponses à court développement, des mises en situation, des études de cas, des schématisations.

Besoins spécifiques

Locaux : Salle de classe

Équipements : Matériel audiovisuel, fascicules

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SANTE PUBLIQUE POUR LA SAGE-FEMME

Pondération 190- Semestre 1-2 Crédits 10
29-10-21

Compétence visée : Utiliser la recherche pour guider la pratique de la Sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Hygiène et assainissement
Système de santé/Politique de Santé
Soins de santé primaires
Communication pour le développement
Education à la vie familiale
Psychologie/Sociologie
Anthropologie
Statistiques uni variées
Epidémiologie

Présentation du cours et rôle dans le programme

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné en 1ère année permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés et des attitudes pour offrir plus tard des prestations de qualité en prenant en compte les notions de l'être humain sur le plan anthropologique. Ces acquis lui seront nécessaires pour utiliser une communication et une éducation ciblée. Ainsi, elle développera des habiletés pour faire de l'éducation à la vie familiale. Ce cours fera appel aux notions de communication, d'anatomie et de physiologie, entre autres.

Les cours de statistiques uni variées et d'épidémiologie sont dispensés en parallèle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Avoir des notions en communication
 - Faire de l'éducation à la vie familiale.
 - Comprendre les droits humains afin d'en tenir compte dans le cadre de son travail
 - Comprendre les notions sur la psychologie, la sociologie et l'anthropologie
 - Comprendre le système de santé
 - Comprendre la législation professionnelle
 - Comprendre le système national de santé et la politique en vigueur dans le pays
-

Contenu du cours :

- Description du système national de santé
 - Politique de santé
 - Psychologie/Sociologie et anthropologie
 - Education pour la santé
 - Hygiène et assainissement
 - Soins de santé primaires
-

- Épidémiologie
- Statistiques univariées

Indications méthodologiques :

En plus de l'exposé théorique, il serait opportun de recourir à l'étude de cas, à la schématisation et aux stratégies s'inspirant de l'approche par problèmes.

Évaluation

Les activités d'évaluation feront surtout appel à la compréhension, à la capacité d'établir des liens et de faire des applications. Par conséquent les examens comporteront par exemple, des questions ouvertes appelant des réponses à court développement, des mises en situation, des études de cas, des schématisations.

Besoins spécifiques

Locaux : Salle de classe

Équipements : Matériel audiovisuel, fascicules

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

TECHNIQUES DE SOINS INFIRMIERS/OSTETRIKAUX Pondération 95-19- Semestre1 Crédits 14
35-201

Compétence visée : Utiliser les techniques de soins généraux dans la pratique de la sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Soins Infirmiers de base
Prévention des Infections
Nutrition et pathologies nutritionnelles
Diététique
Stages en soins de base

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours, enseigné en 1^{ère} année, permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et habiletés dans le domaine des soins infirmiers de base et obstétricaux afin d'assurer une prise en charge appropriée des bénéficiaires. Il développera des habiletés en situation simulée qui seront réinvesties en situation réelle au moment des stages. Le cours fait appel aux notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de prévention des infections et de communication. Les cours de nutrition et de diététique seront dispensés en parallèle. Un stage de soins de base viendra renforcer les compétences cliniques de l'apprenant.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Expliquer la procédure à mettre en œuvre pour chacun des soins
 - Effectuer des soins infirmiers et obstétricaux de base chez la cliente selon le cas et la procédure enseignée
 - Consigner l'information dans le dossier de soins
 - Assurer l'entretien du matériel
 - Dispenser les conseils sur la nutrition et la diététique
-

Contenu du cours :

- Soins infirmiers de base (toilette, réfection du lit, prévention des escarres, techniques d'alimentation... (cf. liste des soins infirmiers en annexe)
 - Secourisme - Démarche de soins
 - Prévention désinfections
 - Soins obstétricaux/néonataux
 - Processus (procédure générale) d'exécution des méthodes de soins
 - Nouvelles technologies de soins
 - Particularités de chacune des méthodes de soins
 - Connaissances du fonctionnement, de l'usage et de l'entretien du matériel
 - Nutrition
 - Diététique
-

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques seront suivis d'applications en situation simulée puis des applications en situation réelle. Des supports de cours appuieront l'exposé théorique.
-

Évaluation :

L'évaluation se fera deux fois par année sous forme de pratique en milieu clinique où l'on confiera à l'élève des cas après tirage au sort. Ceci permettra à l'apprenant de démontrer sa capacité à exécuter les soins. Des questions lui seront ensuite posées oralement, ce qui permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salle de classe et salle de travaux pratiques, milieux cliniques

Équipements : Matériel de démonstration, matériel de soins et matériel audio-visuel, films et diapos.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SOINS PRE/POST NATAL	Pondération	Semestre	Crédit
	130-20-10- 15	2	7

Compétences visées : **Utiliser la pratique gynéco-obstétricale**

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Soins pré conceptionnels
Grossesse
Suivi prénatal
Plan de préparation à l'accouchement
Accouchement normal

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné apprenants de 1ère leur permettra d'acquérir des connaissances et habiletés liées à la prise en charge d'une femme enceinte. Les connaissances acquises, les attitudes et habiletés développées dans ce cours leur permettront, de procéder à l'examen clinique, d'identifier des éventuelles anomalies, d'établir le bilan para clinique et de compléter par d'autres investigations si nécessaire, d'établir un traitement relevant de sa compétence, d'orienter si nécessaire et de faire le suivi. Ce cours permettra à l'élève de faire une gestion efficace de la grossesse et de l'accouchement normal en présentation du sommet.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Établir le bilan clinique et paraclinique de la femme enceinte
- Interpréter les résultats du bilan
- Utiliser le partogramme
- Faire un accouchement eutocique en présentation du sommet
- Appliquer les soins nécessaires dans la limite de ses compétences
- Enseigner les exercices prénataux et de préparation à l'accouchement
- Assurer le suivi (les conseils à donner, la vaccination, les conseils hygiéno-diététiques et de prophylaxie)

Contenu du cours :

- Notions en obstétrique –grossesse
- Suivi prénatal
- Techniques d'utilisation du partogramme
- Suivi du travail et de l'accouchement en présentation du sommet
- Soins spécifiques à l'accouchement (mère, nouveau-né)

SOINS PRE/POST NATAL	Pondération	Semestre	Crédit
	130-20-10-	2	7
	15		

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques, seront suivis de démonstrations en situation simulée et d'applications en situation réelle.
-

Évaluation :

Les évaluations écrites, présentées surtout sous forme d'études de cas, permettront de vérifier la capacité d'intégrer et d'utiliser les connaissances acquises par l'apprenant. Il devra démontrer son savoir-faire en situation simulée avant de le faire en situation réelle dans le cadre des stages.

Besoins spécifiques (s'il y a lieu)

Locaux : Salle de classe et de travaux pratiques et milieux cliniques pour les stages

Équipements : Matériel audio-visuel, matériel de démonstration, planches anatomiques

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

PEDIATRIE	Pondération	Semestre	Crédit
	190-27-36-22	2	11

Compétence visée : Fournir les soins aux nouveau-nés et nourrissons

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Nouveau-né
Soins Infirmiers/Obstétricaux de base/Soins pieds bots
Soins néonataux de base
Vaccination du nouveau-né du nourrisson et du jeune enfant
Puériculture

Présentation du cours et rôle dans le programme
Ce cours, enseigné en 1ère année, permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et habiletés dans le domaine des soins infirmiers de base et obstétricaux afin d'assurer une prise en charge appropriée des nouveau-nés et des enfants. Il développera des habiletés en situation simulée qui seront réinvesties en situation réelle au moment des stages. Le cours fait appel aux notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de prévention des infections, de soins infirmiers et de communication.

Objectifs d'apprentissage
Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Effectuer l'examen du nouveau-né
- Effectuer la vaccination de l'enfant
- Expliquer la procédure à mettre en œuvre pour chacun des soins
- Effectuer des soins infirmiers et obstétricaux de base chez les enfants sains et avec malformations selon le cas et la procédure enseignée
- Consigner l'information dans le dossier de soins
- Assurer l'entretien du matériel

Contenu du cours :

- Caractéristiques du nouveau-né
- Soins à la naissance
- Processus (procédure générale) d'exécution des méthodes de soins
- Nouvelles technologies de soins
- Particularités de chacune des méthodes de soins
- Connaissances du fonctionnement, de l'usage et de l'entretien du matériel
- Programme élargi de Vaccination

Indications méthodologiques :

PEDIATRIE

Pondération	Semestre	Crédit
190-27-36-22	2	11

-
- Les exposés théoriques seront suivis d'applications en situation simulée puis des applications en situation réelle. Des supports de cours appuieront l'exposé théorique.
-

Évaluation :

L'évaluation se fera deux fois par année sous forme de pratique en milieu clinique où l'on confiera à l'élève des cas après tirage au sort. Ceci permettra à l'apprenant de démontrer sa capacité à exécuter les soins. Des questions lui seront ensuite posées oralement, ce qui permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salle de classe et salle de travaux pratiques, milieux cliniques

Équipements : Matériel de démonstration, matériel de soins et matériel audio-visuel, films et diapos.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

OUTILS DERECHERCHE	Pondération	Semestre	Crédits
	52-08-09-06	1	3
Compétence visée: Utiliser des outils de recherche			
Cours reliés à cette compétence:			
Titre des cours			
Méthodologie de travail Langues NTIC			
Présentation du cours et rôle dans le programme			
Ce cours comporte une petite partie théorique et beaucoup plus de travaux pratiques. Pour le réussir, l'apprenant devra consacrer au moins huit heures à la pratique chaque année, durant le cursus. Le cours est une initiation à l'informatique et à l'usage de logiciels courants que ce soit traitement de texte, tableur ou présentation ; à l'usage et le perfectionnement des langues officielles (français, anglais), à la méthodologie de travail.			
Objectifs d'apprentissage			
Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :			
<ul style="list-style-type: none">• Se familiariser avec différentes méthodes de travail• Se perfectionner dans les langues officielles : français, anglais• Utiliser les logiciels courants tels que <i>Word, Excel, PowerPoint...</i>• Utiliser l'environnement informatique tel que <i>Windows, Internet...</i>•			
Contenu du cours :			
<ul style="list-style-type: none">• Méthodologie de travail• Anglais et français• Environnement informatique (<i>Windows, Internet</i>)• Logiciels de traitement de texte(<i>Word</i>)• Tableur(<i>Excel</i>)• Logiciels de présentation (<i>PowerPoint</i>)			

Indications méthodologiques :

Le cours se déroulera en laboratoire informatique et comportera quelques notions théoriques mais surtout des exercices pratiques. L'apprenant se perfectionnera aussi dans l'utilisation du français et de l'anglais utilisés dans la profession en faisant des exercices d'application et se familiarisera avec différentes méthodes de travail (prise de notes par exemple, rapport de stage, etc....)

Évaluation

L'évaluation se fera sous forme d'exercices pratiques durant lesquels l'apprenant aura à produire un document qui nécessite l'utilisation de chacun des trois types de logiciels (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation), en français ou en anglais. L'évaluation formative se fera sous forme de rétroactions ponctuelles.

DRAFT

DEUXIEME ANNEE D'ETUDES

Compétences intermédiaires pour la deuxième année

Les compétences énumérées ci-dessous sont à acquérir durant le troisième et quatrième semestre aussi bien dans les cours théoriques qu'au niveau des terrains de stage.

- C1 : Utiliser la clinique dans la pratique de la sage-femme,
- C2 : Développer la responsabilité et l'autonomie dans la pratique de la sage-femme
- C3 : Promouvoir les valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme
- C4 : Utiliser les techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme,
- C5 : Utiliser la Pratique Gynéco-obstétricale
- C6 : Fournir les soins aux nouveau-nés et nourrissons
- C7 : Utiliser les Outils de recherche dans la pratique de la sage-femme

DRAFT

TROISIEME SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS	
Méthodes de recherche II	301	Métalangue	20	03		23	02	25	1	4
		NTIC	20	03		23	02	25	1	
		Seminar presentation	40	05		45	05	50	2	
Intervenir en santé publique II	303	Psychologie clinique	20	03		23	02	25	1	2
		Sociologie de la santé	20	03		23	02	25	1	
Notions de base sur la profession de sage-femme II	305	Ethique et déontologie	20	03		23	02	25	1	3
		Démarche des soins	30	05	10	45	05	50	2	
Soins de grossesse compliquée ou pathologique I	307	Pathologies obstétricales I	30	05	10	45	05	50	2	6
		Pathologies gynécologiques	30	05	10	45	05	50	2	
		Pharmacologie spéciale	30	05	10	45	05	50	2	
Soins infirmiers/obstétricaux de base II	309	Santé Mentale périnatale	20	03		23	02	25	1	6
		Allaitement maternel	20	03		23	02	25	1	
		Techniques avancées en obstétrique	30	05	10	45	05	50	2	
		Soins infirmiers avancés	30	05	10	45	05	50	2	
Stages en Obstétrique I	311	Stage de salle d'accouchement normal			10	10	190	200	8	15
		Stage en CPN/Vaccinations			10	10	165	175	7	
TOTAL			360	56	80	496	404	900	36	

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volume horaire total

STAGES : 15 crédits de 25h = 375h de stage (soit 11 semaines de stage)

QUATRIEME SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS
Soins de grossesse Complicée/Pathologique II	302	Associations grossesses et pathologies	30	10		40	10	50	2
		Dystocies	16	02	05	23	02	25	1
		Complications obstétricales pendant le travail	35	10		45	05	50	2
		Gynécologie	35	10		45	05	50	2
		Pathologies obstétricales II	35	05		40	10	50	2
Pédiatrie II	304	Pédiatrie	35	10		45	05	50	2
		PCIME	40	15	10	65	10	75	3
Santé de reproduction et droits universels II	306	Planification familiale	45	10	15	70	05	75	3
Santé publique pour la Sage-femme	308	Statistiques Bi variées	20	03		23	02	25	1
		Initiation à la recherche	50	20	15	85	15	100	4
		Démographie	20	03		23	02	25	1
		Santé communautaire (enquête)	20	03		23	02	25	1
Stages du Post-Partum I	310	Stage de suites de couches			10	10	190	200	8
		Stage de vaccination			10	10	90	100	4
TOTAL			381	101	65	547	353	900	36

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volume horaire total

STAGES : 12 crédits de 25h = 300h de stage (soit 8 semaines de stage)

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

OUTILS DERECHERCHE	Pondération	Semestre	Crédits
	80-11-00-09	3	4
Compétence visée: Utiliser des outils de recherche			
Cours reliés à cette compétence:			
Titre des cours			
Seminar Presentation Langues NTIC			
Présentation du cours et rôle dans le programme			
Ce cours comporte une petite partie théorique et beaucoup plus de travaux pratiques. Pour le réussir, l'apprenant devra consacrer au moins huit heures à la pratique chaque année, durant le cursus. Le cours est une initiation à l'informatique et à l'usage de logiciels courants que ce soit traitement de texte, tableur ou présentation ; à l'usage et le perfectionnement des langues officielles (français, anglais), à la méthodologie de travail.			
Objectifs d'apprentissage			
Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :			
<ul style="list-style-type: none">• Se familiariser avec la recherche documentaire• Se perfectionner dans les langues officielles : français, anglais• Utiliser les logiciels courants tels que <i>Word, Excel, PowerPoint...</i>• Utiliser l'environnement informatique tel que <i>Windows, Internet...</i>			
Contenu du cours :			
<ul style="list-style-type: none">• Recherche documentaire• Anglais et français• Environnement informatique (<i>Windows, Internet</i>)• Logiciels de traitement de texte(<i>Word</i>)• Tableur(<i>Excel</i>)• Logiciels de présentation (<i>PowerPoint</i>)			

Indications méthodologiques :

Le cours se déroulera en laboratoire informatique et comportera quelques notions théoriques mais surtout des exercices pratiques. L'apprenant se perfectionnera aussi dans l'utilisation du français et de l'anglais utilisés dans la profession en faisant des exercices d'application et se familiarisera avec différentes méthodes de travail (prise de notes par exemple, rapport de stage, etc....)

Évaluation

L'évaluation se fera sous forme d'exercices pratiques durant lesquels l'apprenant aura à produire un document qui nécessite l'utilisation de chacun des trois types de logiciels (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation), en français ou en anglais. L'évaluation formative se fera sous forme de rétroactions ponctuelles.

DRAFT

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

INTERVENIR EN SANTE PUBLIQUE II	Pondération	Semestre	Crédit
	150-35-	3-4	2
	15-25		

Compétences visées : **Promouvoir les valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme**

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Psychologie clinique
Sociologie de la santé
Biostatistiques
Initiation à la recherche
Démographie
Santé communautaire (enquête)

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné aux apprenants de deuxième année leur permettra d'utiliser les connaissances sur l'homme afin de développer les habiletés d'empathie et de compréhension de l'homme dans son ressenti et son milieu de vie naturel.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Dresser le profil psychologique d'un patient
- Utiliser les ressources sociales du patient dans ses soins
- Produire des statistiques
- Déceler des problèmes de recherche
- Présenter des tendances démographiques
- Mener une enquête en santé communautaire

Contenu du cours :

- Psychologie clinique
- Sociologie de la santé
- Biostatistiques
- Les phases et types de recherche
- La formulation de la problématique en recherche
- La discussion en recherche
- Démographie
- Santé communautaire (enquête)

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques, seront suivis de jeux de rôle.

Évaluation :

Les évaluations écrites, présentées surtout sous forme d'études de cas, permettront de vérifier la capacité d'intégrer et d'utiliser les connaissances acquises par l'apprenant. Il devra démontrer son savoir-faire en situation simulée avant de le faire en situation réelle dans le cadre des stages

Besoins spécifiques (s'il y a lieu)

Locaux : Salle de classe et de travaux pratiques et milieux cliniques pour les stages

Équipements : Matériel audio-visuel, matériel de démonstration, planches anatomiques

DRAFT

NOTIONS DE BASE SUR LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

Pondération	Semestre	Crédits
50-8-10-7	3	3

Compétence visée : Acquérir des notions de base sur la profession de sage- femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Ethique et déontologie
Démarche des soins

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours permettra d'avoir une connaissance suffisante sur les règles d'éthique et de déontologie relatives la profession de sage-femme. Il permettra également à l'apprenant de développer un raisonnement logique dans la résolution des problèmes à travers la démarche des soins.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Utiliser les règles d'éthique et de déontologie dans les soins aux patients
 - Procéder à une évaluation initiale du patient
 - Poser un diagnostic de soins
 - Planifier les soins
 - Mettre en œuvre les soins
 - Procéder à l'évaluation finale
-

Contenu du cours :

- Code de déontologie de la sage-femme
 - La collecte des données
 - La formulation du diagnostic
 - La planification des soins
 - La mise en œuvre des soins
 - L'évaluation finale
-

Indications méthodologiques :

- En plus des cours théoriques, il serait pertinent de mettre l'apprenant en contact avec des professionnels de la santé de même qu'avec leur milieu de travail. Les méthodes pédagogiques feront appel à la discussion de groupe et aux exercices pratiques permettant à l'apprenant de se situer face à la profession.
-

Évaluation :

- L'évaluation cherchera surtout à vérifier si l'apprenant a acquis une compréhension suffisante de la profession pour poser un jugement critique sur la pertinence pour lui d'occuper de telles fonctions.
-

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SANTE DE REPRODUCTION ET DROITS UNIVERSELS

Pondération	Semestre	Crédits
45-10-15-05	4	3

Compétences visées : **Respecter les droits fondamentaux de l'Homme dans la pratique de la sage-femme**

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Planification familiale

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours de deuxième année permettra aux apprenants d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'utilisation de la technologie contraceptive.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Citer les différentes méthodes contraceptives
 - Effectuer le bilan de contraception
 - Fournir une méthode contraceptive aux clientes
-

Contenu du cours

- Politique nationale de PF
 - Le bilan de contraception
 - Les méthodes naturelles
 - Les méthodes modernes
 - Le counseling en contraception
-

Indications méthodologiques :

- Les cours théoriques seront suivis d'applications d'abord en situation simulée dans les salles de travaux pratiques puis en situation réelle lors des stages en milieu clinique. Des supports de cours pourront appuyer les exposés théoriques.
-

Évaluation :

On évaluera l'élève de façon continue au moyen de tests écrits. Des évaluations formatives se feront en situation simulée avant d'envoyer l'apprenant en milieu clinique.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salles de classe et salles de TP

Équipements : Matériel de démonstration, matériel audio-visuel, planches anatomiques, matériel pour les soins.

Compétence visée : Utiliser les techniques de soins généraux dans la pratique de la sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Santé mentale périnatale
Allaitement maternel
Techniques avancées en obstétriques
Soins Infirmiers avancés
Stage en Obstétrique

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours, enseigné en 2e année, permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et habiletés dans le domaine des soins en obstétrique avancée afin d'assurer une prise en charge appropriée des bénéficiaires. Il développera des habiletés en situation simulée qui seront réinvesties en situation réelle au moment des stages. Le cours fait appel aux notions de suites de couches, de physiologie du lait maternel, de santé mentale en post-partum.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Expliquer la procédure de mise au sein
 - Effectuer des techniques de soins obstétricaux avancés chez la cliente selon le cas et la procédure enseignée
 - Expliquer les changements mentaux chez la nouvelle accouchée
 - Consigner l'information dans le dossier de soins
 - Assurer l'entretien du matériel
-

Contenu du cours :

- L'allaitement maternel
 - Les changements mentaux de la grossesse, l'accouchement et la suite de couches
 - Techniques de soins avancés en obstétrique
 - Processus (procédure générale) d'exécution des méthodes de soins
 - Nouvelles technologies de soins
 - Particularités de chacune des méthodes de soins
 - Connaissances du fonctionnement, de l'usage et de l'entretien du matériel
-

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques seront suivis d'applications en situation simulée puis des applications en situation réelle. Des supports de cours appuieront l'exposé théorique.
-

Évaluation :

L'évaluation se fera deux fois par année sous forme de pratique en milieu clinique où l'on confiera à l'élève des cas après tirage au sort. Ceci permettra à l'apprenant de démontrer sa capacité à exécuter les soins. Des questions lui seront ensuite posées oralement, ce qui permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salle de classe et salle de travaux pratiques, milieux cliniques

Équipements : Matériel de démonstration, matériel de soins et matériel audio-visuel, films et diapos.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

PEDIATRIE	Pondération	Semestre	Crédit	5
	75-25-10-15	4		

Compétence visée : Fournir les soins aux nouveau-nés et nourrissons

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Pédiatrie
PCIME

Présentation du cours et rôle dans le programme
Ce cours, enseigné en 2^e année, permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et habiletés dans le domaine de la clinique pédiatrique afin d'assurer une prise en charge appropriée des nouveau-nés et des enfants. Il développera des habiletés en situation simulée qui seront réinvesties en situation réelle au moment des stages. Le cours fait appel aux notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de prévention des infections, de soins infirmiers et de communication.

Objectifs d'apprentissage
Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Reconnaître les principales maladies de l'enfant
- Utiliser les principaux protocoles de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
- Sélectionner la pharmacologie adaptée à l'enfant

Contenu du cours :

- La sémiologie des maladies de l'enfant
- L'évaluation en PCIME
- Classer et traiter en PCIME
- Les maladies fréquentes chez l'enfant
- Les méthodes diagnostiques
- La prise en charge pharmacologique chez l'enfant

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques seront suivis d'applications en situation simulée puis des applications en situation réelle. Des supports de cours appuieront l'exposé théorique.

PEDIATRIE

Pondération

Semestre Crédit 5

75-25-10-15

4

Évaluation :

L'évaluation se fera deux fois par année sous forme de pratique en milieu clinique où l'on confiera à l'élève des cas après tirage au sort. Ceci permettra à l'apprenant de démontrer sa capacité à exécuter les soins. Des questions lui seront ensuite posées oralement, ce qui permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salle de classe et salle de travaux pratiques, milieux cliniques

Équipements : Matériel de démonstration, matériel de soins et matériel audio-visuel, films et diapos.

DRAFT

TROISIEME ANNEE D'ETUDES

COMPETENCES A ACQUERIR EN 3^{ème} ANNEE

- C1 : Développer la responsabilité et l'autonomie professionnelle
- C2 : Utiliser la politique nationale de santé dans la pratique de la sage-femme
- C3 : Utiliser la pratique gynéco-obstétricale
- C4 : Fournir les soins du nouveau-né et du nourrisson
- C5 : Utiliser la réglementation dans la pratique de la sage-femme
- C6 : Promouvoir les valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme
- C7 : Utiliser les techniques et soins généraux dans la pratique de la sage-femme
- C8 : Utiliser la recherche dans la pratique de la sage-femme
- C9 : Respecter les droits fondamentaux dans la pratique de la sage-femme

CINQUIEME SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS	
Méthodes de recherche III	401	Métalangue	20	03		23	02	25	1	2
		NTIC	15		08	23	02	25	1	
Santé Publique pour la sage-femme II	403	Education pour la santé	20	03		23	02	25	1	2
		Techniques d'enseignement et d'apprentissage	20	03		23	02	25	1	
Soins pré/post natal II	405	Soins obstétricaux	40	10	20	70	5	75	3	7
		PTME	20	03		23	02	25	1	
		Analgésies en obstétrique	20	03		23	02	25	1	
		Suivi post natal	15	02	06	23	02	25	1	
		Anesthésiologie/Réanimation Obstétricale	20	03		23	02	25	1	
Pédiatrie III	407	Pédiatrie sociale	35	05	05	45	05	50	2	2
Stage d'obstétrique et du nouveau-né en milieu clinique et rural	409	Stage de salle d'accouchement / bloc obstétrical (compliqué)			10	10	90	100	4	23
		Stage de Pédiatrie/néonatalogie			10	10	165	175	7	
		Stage de PF/SR			10	10	165	175	7	
		Stage en santé communautaire/Milieu rural			10	10	115	125	5	
TOTAL			225	35	79	339	561	900	36	

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volume horaire total

STAGES 5^{ème} SEMESTRE 23 crédits à 25h de stage = 575 h soit 17 semaines

SIXIEME SEMESTRE

COMPETENCE	CODES	TITRE DU COURS	VHC	TD	TP	VHE	TPE	VHT	CREDITS	
Notions de base de la profession de sage-femme II	402	Législation professionnelle	20	03		23	02	25	1	6
		Administration (rédaction administrative)	20	03		23	02	25	1	
		Management (gestion/administration)	35	05	05	45	05	50	2	
		Audits	20	03		23	02	25	1	
		Assurance qualité/Management qualité	20	03		23	02	25	1	
Intervenir en Santé Publique IV	404	Gérontologie/Andropause/Ménopause	20	03		23	02	25	1	3
		Psychopathologie/Psychiatrie	30	15		45	05	50	2	
Soins gynécologiques I	406	Surveillance électronique du travail	20	03		23	02	25	1	3
		Imagerie médicale	20	03		23	02	25	1	
		Gynécologie (dépistage des cancers)	20	03		23	02	25	1	
Soins obstétricaux et néonataux d'urgence	408	SONEU/Situation d'urgence	35	05	05	45	05	50	2	3
		Soins après avortement	20	03		23	02	25	1	
Méthodologie de la recherche	410	Entrepreneuriat	20	03		23	02	25	1	4
		Suivi pédagogique du Mémoire	20	03		23	02	25	1	
Soutenances					50	50		50	2	
Santé de reproduction et droits universels	412	Pratiques néfastes/Mutilations génitales féminines	20	03		23	02	25	1	2
		Toxicologie/drogues et tabagisme	20	03		23	02	25	1	
Stage de gynéco-Obstétrique II	414	Stage d'imagerie médicale			05	05	70	75	3	15
		Stage de salle d'accouchement (normal)			10	10	90	100	4	
		Stage de gynécologie			10	10	90	100	4	
		Stage de pédiatrie			10	10	90	100	4	
TOTAL			360	64	95	519	381	900	36	

CM cours magistraux – TD travaux dirigés – TP travaux pratiques – VHE volume horaire des enseignements – TPE travail personnel de l'étudiant – VHT volume horaire total

STAGES 6^{ème} SEMESTRE : 15 crédits à 25h = 375 h de stage soit 11 semaines

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

OUTILS DERECHERCHE	Pondération 35-03-08-04	Semestre 5	Crédits 2
--------------------	----------------------------	---------------	--------------

Compétence visée: Utiliser des outils de recherche

Cours reliés à cette compétence:

Titre des cours

Langues
NTIC

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours comporte une petite partie théorique et beaucoup plus de travaux pratiques. Pour le réussir, l'apprenant devra consacrer au moins huit heures à la pratique chaque année, durant le cursus. Le cours est une initiation à l'informatique et à l'usage de logiciels courants que ce soit traitement de texte, tableur ou présentation ; à l'usage et le perfectionnement des langues officielles (français, anglais), à la méthodologie de travail.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Se perfectionner dans les langues officielles : français, anglais
 - Utiliser les logiciels courants tels que *Word, Excel, PowerPoint...*
 - Utiliser l'environnement informatique tel que *Windows, Internet...*
-

Contenu du cours :

- Anglais et français
 - Environnement informatique (*Windows, Internet*)
 - Logiciels de traitement de texte(*Word*)
 - Tableur(*Excel*)
 - Logiciels de présentation (*PowerPoint*)
-

Indications méthodologiques :

Le cours se déroulera en laboratoire informatique et comportera quelques notions théoriques mais surtout des exercices pratiques. L'apprenant se perfectionnera aussi dans l'utilisation du français et de l'anglais utilisés dans la profession en faisant des exercices d'application et se familiarisera avec différentes méthodes de travail (prise de notes par exemple, rapport de stage, etc...)

Évaluation

L'évaluation se fera sous forme d'exercices pratiques durant lesquels l'apprenant aura à produire un document qui nécessite l'utilisation de chacun des trois types de logiciels (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation), en français ou en anglais. L'évaluation formative se fera sous forme de rétroactions ponctuelles.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SANTE PUBLIQUE POUR LA SAGE-FEMME	Pondération	Semestre	Crédits
	40-06-00-4	5	7
Compétence visée : Utiliser la politique nationale de santé dans la pratique de la sage-femme			
Cours reliés à cette compétence :			
Titres des cours			
Education pour la santé Techniques d'enseignement et d'apprentissage			
Présentation du cours et rôle dans le programme			
Ce cours, enseigné en 3e année, leur permettra d'acquérir des connaissances, des habiletés pratiques et des attitudes afin d'assurer transmission efficace des connaissances.			
Objectifs du cours :			
<i>Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :</i>			
<ul style="list-style-type: none">• Identifier les schémas d'éducation pour la santé• Utiliser les techniques d'enseignement et d'apprentissage			
Contenu du cours :			
<ul style="list-style-type: none">• Buts de la communication• Le schéma de la communication• Les principes de communication• Les courants d'apprentissage• Les techniques d'apprentissage			
Indications méthodologiques :			
<ul style="list-style-type: none">• Les exposés théoriques en plus des supports didactiques seront suivis d'application sous forme d'études de cas qui permettra l'intégration des connaissances et l'acquisition des habiletés pratiques. Des applications en situation réelle faciliteront le transfert des connaissances.			
Évaluation :			
<ul style="list-style-type: none">• Les présentations de malade en milieu clinique où l'on confiera à l'apprenant des cas serviront pour l'évaluation formative et sommative. Ceci lui permettra de démontrer sa capacité à assurer une bonne prise en charge des cas. Des tests écrits et des études de cas permettront à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.			
Besoins spécifiques (s'il y a lieu)			
Locaux : Salles de classe et milieux cliniques			
Équipements : Matériel didactique. Matériel audio-visuel			

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SOINS PRE/POST NATAL	Pondération	Semestre	Crédit
	115-21-26-	5	7
	13		

Compétences visées : **Utiliser la pratique gynéco-obstétricale**

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Soins Obstétricaux
PTME
Analgésies en Obstétrique
Suivi post natal
Anesthésiologie/Réanimation obstétricale
Stage d'obstétrique

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné apprenants de 3^e année leur permettra d'acquérir des connaissances et habiletés liées à la prise en charge d'une femme enceinte. Les connaissances acquises, les attitudes et habiletés développées dans ce cours leur permettront, de procéder à l'examen clinique, d'identifier des éventuelles anomalies, d'établir le bilan para clinique et de compléter par d'autres investigations si nécessaire, d'établir un traitement relevant de sa compétence, d'orienter si nécessaire et de faire le suivi. Ce cours permettra à l'élève de faire une gestion efficace de la grossesse et de l'accouchement normal en présentation du sommet.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Établir le bilan clinique et paraclinique de la femme enceinte
- Interpréter les résultats du bilan
- Prévenir la transmission mère-enfant du VIH
- Utiliser le partogramme
- Faire un accouchement eutocique en présentation du sommet
- Sélectionner les drogues pour les césariennes et assurer la surveillance
- Appliquer les soins nécessaires dans la limite de ses compétences
- Enseigner les exercices prénataux et de préparation à l'accouchement
- Assurer le suivi (les conseils à donner, la vaccination, les conseils hygiéno-diététiques et de prophylaxie)

Contenu du cours :

- Notions en obstétrique –grossesse
- Suivi prénatal
- Techniques d'utilisation du partogramme
- Suivi du travail et de l'accouchement en présentation du sommet
- Soins spécifiques à l'accouchement (mère, nouveau-né)

SOINS PRE/POST NATAL	Pondération	Semestre	Crédit
	115-21-26-	5	7
	13		

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques, seront suivis de démonstrations en situation simulée et d'applications en situation réelle.
-

Évaluation :

Les évaluations écrites, présentées surtout sous forme d'études de cas, permettront de vérifier la capacité d'intégrer et d'utiliser les connaissances acquises par l'apprenant. Il devra démontrer son savoir-faire en situation simulée avant de le faire en situation réelle dans le cadre des stages.

Besoins spécifiques (s'il y a lieu)

Locaux : Salle de classe et de travaux pratiques et milieux cliniques pour les stages

Équipements : Matériel audio-visuel, matériel de démonstration, planches anatomiques

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

PEDIATRIE III

Pondération

Semestre

Crédit2

35-05-05-05

5

Compétence visée : Fournir les soins aux nouveau-nés et nourrissons

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Pédiatrie sociale

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours, enseigné en 3^e année, permettra à l'apprenant d'acquérir des connaissances et habiletés dans le domaine social pédiatrique afin d'assurer un développement psychomoteur harmonieux des nouveau-nés et des enfants.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Identifier les stades de développement de l'enfant
- Décrire les méthodes de prise en charge intégrée dans les Centre pédiatrique social communautaire
- Développer le concept de résilience
- Décrire les facteurs de stress

Contenu du cours :

- La résilience
- Le stress positif
- Les changements physiologiques dus au stress
- Les centres de pédiatrie sociale communautaire

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques seront suivis d'applications en situation simulée puis des applications en situation réelle. Des supports de cours appuieront l'exposé théorique.

Évaluation :

L'évaluation se fera deux fois par année sous forme de pratique en milieu clinique où l'on confiera à l'élève des cas après tirage au sort. Ceci permettra à l'apprenant de démontrer sa capacité à exécuter les soins. Des questions lui seront ensuite posées oralement, ce qui permettra à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.

Besoins spécifiques :

Locaux : Salle de classe et salle de travaux pratiques, milieux cliniques

Équipements : Matériel de démonstration, matériel de soins et matériel audio-visuel, films et diapos.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

NOTIONS DE BASE SUR LA PROFESSION DE SAGE-FEMME II

Pondération	Semestre	Crédits
115-17-5-13	6	6

Compétence visée : Acquérir des notions de base sur la profession de sage- femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Législation professionnelle
Administration (Rédaction administrative)
Management (Gestion/Administration)
Audits
Assurance qualité/Management qualité

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours permettra d'avoir une connaissance suffisante de la profession choisie afin d'être en mesure de se prononcer sur la réglementation et les notions normatives y relatives Il se familiarisera avec la qualité, la gestion et le contrôle dans la standardisation des normes professionnelles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Décrire les obligations professionnelles juridiques;
 - Citer les textes qui régissent le professionnel Sage-femme
 - S'approprier la rédaction administrative
 - Utiliser l'audit dans le contrôle.
 - Développer l'approche qualité
-

Contenu du cours :

- Les textes juridiques camerounais en santé
 - Le code du travail
 - Les principes de l'administration
 - Les documents administratifs
 - Les types de leadership;
 - Les qualités d'un manager;
 - L'audit
 - L'assurance qualité
 - Le management qualité
-

PROFESSIONSAGE-FEMME

Pondération

Semestre

Crédits

115-17-7-13

6

6

Indications méthodologiques :

En plus des cours théoriques, il serait pertinent de mettre l'apprenant en contact avec des professionnels de la santé de même qu'avec leur milieu de travail. Les méthodes pédagogiques feront appel à la discussion de groupe et aux exercices pratiques permettant à l'apprenant de se situer face à la profession.

Évaluation :

L'évaluation cherchera surtout à vérifier si l'apprenant a acquis une compréhension suffisante de la profession pour poser un jugement critique sur la pertinence pour lui d'occuper de telles fonctions.

SANTE PUBLIQUE POUR LA

Pondération

Semestre

Crédits

SAGE-FEMME III

50-18-00-7

5

3

Compétence visée : Utiliser la politique nationale de santé dans la pratique de la sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Gérontologie/Andropause/Ménopause

Psychopathologie/Psychiatrie

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours, enseigné en 3e année, leur permettra d'acquérir des connaissances, des habiletés pratiques et des attitudes afin d'assurer les soins aux personnes souffrant de troubles mentaux ou liés à l'âge.

Objectifs du cours :

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Décrire les changements liés à l'âge
 - Proposer des mesures spécifiques de suivi des personnes souffrant de troubles liés à l'âge
 - Distinguer la psychopathologie de la psychiatrie.
 - Reconnaître des signes psychopathologiques/psychiatriques
 - Effectuer un suivi des psychopathes
-

Contenu du cours :

- Gérontologie
 - Andropause
 - Ménopause
 - Psychopathologie
 - Psychiatrie
-

Indications méthodologiques :

- Les exposés théoriques en plus des supports didactiques seront suivis d'application sous forme d'études de cas qui permettra l'intégration des connaissances et l'acquisition des habiletés pratiques. Des applications en situation réelle faciliteront le transfert des connaissances.
-

Évaluation :

- Les présentations de malade en milieu clinique où l'on confiera à l'apprenant des cas serviront pour l'évaluation formative et sommative. Ceci lui permettra de démontrer sa capacité à assurer une bonne prise en charge des cas. Des tests écrits et des études de cas permettront à l'enseignant de vérifier la compréhension des principes sous-jacents.
-

Besoins spécifiques (s'il y a lieu)

Locaux : Salles de classe et milieux cliniques

Équipements : Matériel didactique. Matériel audio-visuel

SOINS GYNECOLOGIQUES	Pondération	Semestre	Crédits
	60-09-0-6	6	3

Compétence visée : Utiliser la pratique gynéco-obstétricale

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Surveillance électronique du travail
 Imagerie médicale
 Gynécologie (Dépistage des cancers)

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours contribue à l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes qui rendront les apprenants aptes à offrir des soins dans le dépistage et le monitoring de la grossesse et de la femme durant le travail. Le transfert et l'intégration des connaissances et habiletés se feront en milieu clinique lors des stages.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Effectuer un monitoring électronique de la femme en travail
- Participer au monitoring de la femme enceinte et en travail grâce à l'imagerie médicale
- Expliquer les mécanismes de survenue des cancers gynécologiques
- Utiliser les méthodes de dépistage des cancers gynécologiques
- Adopter les mesures de prévention des cancers gynécologiques

Contenu du cours :

- La cardiotocographie
- Les BDCF
- Le rythme cardiaque fœtal
- L'échographie
- La radiographie
- Le scanner
- Le cancer du col
- Le cancer du sein

Indications méthodologiques :

- Il est recommandé d'appuyer les exposés par des supports didactiques et des exercices d'application.

Évaluation : Pour le contrôle des connaissances, l'enseignant procédera avec des tests écrits et des études de cas. En fin de stage, l'apprenant sera évalué par l'encadreur de terrain sur les habiletés développées. Cela permettra de se prononcer par rapport à l'acquisition des connaissances, mais également de la dextérité qu'on attendait de lui.

SOINS OBSTETRIKAUX ET NEONATAUX D'URGENCE

Semestre

Crédits

Pondération

6

3

55-08-05-07

Compétence visée : Utiliser la pratique gynéco-obstétricale

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

SONEU/Situation d'urgence
Soins après avortement
Stage en salle d'accouchement

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours, dispensé aux élèves de 3^{ème} année, leur permettra d'approfondir leurs connaissances et leurs habiletés dans les soins obstétricaux en situation d'urgence. Elle y réinvestira ses connaissances obstétricales déjà acquises en 2^{ème} année et des cours en anatomie, en physiologie, en pathologie, en pharmacologie, en prévention des infections, en communication, en soins infirmiers et obstétricaux.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Reconnaître une situation d'urgence obstétricale
 - Appliquer les protocoles de soins obstétricaux en situation d'urgence
 - Reconnaître les signes d'un avortement incomplet
 - Appliquer les soins après un avortement
 - Conseiller la patiente sur les méthodes de prévention des urgences obstétricales
-

Contenu du cours :

- Hémorragies liées à la grossesse
 - AMIU
 - Les signes de dangers durant la grossesse et l'accouchement
-

Indications méthodologiques :

En plus des exposés théoriques, des travaux pratiques seront réalisés par les apprenants : études de cas, travaux en équipe, activité sous forme de questions/réponses.

Évaluation :

Les activités d'évaluation devraient faire appel surtout à la compréhension, à la capacité d'établir des liens et de faire des applications. Il serait donc essentiel que les examens comportent par exemple, des questions ouvertes appelant des réponses à court développement et des études de cas.

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	Pondération	Semestre	Crédit
	55-08-05-07	6	4

Compétences visées : Développer la responsabilité et l'autonomie professionnelle

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Entrepreneuriat
Suivi pédagogique du mémoire

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné aux élèves sages-femmes de 3^e année leur permettra d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés et des attitudes pour développer la créativité professionnelle à partir de la recherche. Ces acquis lui seront nécessaires pour s'ouvrir un chemin dans l'entrepreneuriat et aussi pour améliorer les connaissances basées sur les preuves dans le domaine de la sage-femme. Ce cours fera appel aux notions de méthodologie de la recherche, Biostatistiques, Seminar présentation, informatique.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'apprenant sera en mesure de :

- Elaborer un protocole de recherche
- Rédiger un mémoire de fin de formation
- Elaborer un projet d'entrepreneuriat

Contenu du cours :

- Les phases de rédaction du mémoire
- Le devis de recherche
- Notions sur l'entrepreneuriat
- Les étapes de la création d'une entreprise
- La qualité d'un entrepreneur

Indications méthodologiques :

- Les cours théoriques seront suivis d'exercices d'applications. Des supports didactiques devront appuyer les cours reçus.

Évaluation :

Les activités d'évaluation devraient faire appel surtout à la compréhension, à la capacité d'établir des liens et de faire des applications. Il serait donc essentiel que les examens comportent par exemple, des questions ouvertes appelant des réponses à court développement et des études de cas.

Besoins spécifiques (s'il y a lieu)

Locaux : Salles de classe.

Équipements : Matériel audio-visuel

DESCRIPTIONS INSTITUTIONNELLES

SANTE DE REPRODUCTION ET DROITS UNIVERSELS	Pondération	Semestre	Crédits
	40-06-0-04	6	2

Compétence visée : Promouvoir les valeurs humaines dans la pratique de la sage-femme

Cours reliés à cette compétence :

Titres des cours

Pratiques Néfastes/Mutilations génitales féminines
Toxicologie

Présentation du cours et rôle dans le programme

Ce cours enseigné aux élèves sages-femmes de 3^e année leur permettra d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés et des attitudes pour offrir des prestations de qualité. Ces acquis lui seront nécessaires pour justifier ses interventions. Ainsi, elle développera des habiletés pour lutter contre les pratiques néfastes/mutilations génitales féminines chez la mère et l'enfant et la toxicologie, la. Ce cours fera appel aux notions de communication, de pharmacologie, de physiologie, de gynécologie, de prévention des infections, d'anatomie, de physiologie.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Connaître les effets néfastes de la toxicomanie sur la santé reproductive
 - Donner des conseils à un toxicomane
 - Identifier les pratiques néfastes les plus courantes
 - Donner de conseils appropriés face à un cas de pratique néfaste
-

Contenu du cours :

- Les types de drogues;
 - L'alcoolisme fœtal
 - Les facteurs favorisant et diminuant la toxicomanie
 - Les pratiques néfastes et mutilations génitales
 - Les principales mesures de lutte contre les PN/MGF
-

Indications méthodologiques : En plus des cours théoriques, il serait pertinent de mettre

L'apprenant en situation professionnelle. Les méthodes pédagogiques feront appel à la discussion de groupe et aux exercices pratiques permettant à l'apprenant de se situer face à certains problèmes de santé.

Évaluation : On demandera à l'apprenant de résoudre diverses situations et de justifier ses décisions.

MODALITES DE LA FORMATION THEORIQUE

Avant chaque cours théorique, l'apprenant aura à faire une préparation du cours. Cette préparation se fera sous forme de recherche documentaire, travaux de groupe avec restitution en classe devant ses pairs.

Les cours feront appel à la participation très active des apprenants.

METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Différentes méthodes peuvent être utilisées selon le contexte. Pour une mise en œuvre de ces méthodes pédagogiques, différentes techniques peuvent être utilisées.

EXEMPLES DE METHODES

- Méthodes expositives (exemple : la méthode magistrale), Faibles possibilités d'échanges étudiants/professeur plus centré sur le thème que sur les étudiants passifs durant l'exposé oral du professeur
- Méthodes démonstratives ou déductives (exemple : l'apprentissage par imitation). Cette méthode exige un équipement matériel adéquat et fonctionnel
- Méthodes d'entraînement (le drill= habiletés : exemple faire une perfusion, un pansement, poser une sonde nasogastrique),
- Méthodes interrogatives : aussi bien le facilitateur que les apprenants connaissent la solution à un problème donnée
- Méthodes de la redécouverte guidée (exemple : le recours à l'expérimentation pour découvrir une loi).

EXEMPLES DE TECHNIQUES

- **Exposé illustré** : Demande des compétences de la part de l'orateur ou un support audiovisuel stimulant et susceptible de maintenir l'attention de l'auditoire
- **Discussion** : Favorise la participation et les échanges entre étudiants.
- **Jeu de rôle** : Exécution par des étudiants de rôles déterminés sur une situation fictive sous le contrôle du professeur, adoption de comportements quasi réels en situation fictive
- **Démonstration** : Convient à l'enseignement d'activités manuelles et des attitudes, permet aux étudiants de s'exercer à des aptitudes données et au professeur de rectifier des gestes inappropriés
- **Etude de cas** : Élaboration d'une situation assez complexe qui favorise le développement d'un esprit d'analyse critique; permet d'initier les élèves à la résolution de problèmes professionnels.
- **Résolution de problèmes** : Avec cette méthode, le professeur a pour rôle de guider les étudiants dans leur analyse du problème.

- **Travaux de groupes** : permettent la participation active des étudiants
- **Coaching** : Il s'agit d'un accompagnement individualisé et personnalisé des personnes ou des équipes qui leur permet de développer leurs potentiels et d'atteindre leurs objectifs dans tous les domaines de leur vie.
- **Stage** : Session de formation pratique imposé à un étudiant et qui a en général lieu dans un endroit apparenté au futur milieu de travail du stagiaire
- **E-Learning** : enseignement en ligne, à distance.

STAGE PRATIQUE

TABLEAU RECAPITULATIF DES STAGES

ANNEE	SEMESTRE	TYPE DE STAGE
1^{ère}année	Début 2 ^{ème} semestre (01)	1 ^{er} stage en soins de base
	2 ^{ème} semestre (01)	2 ^{ème} stage en soins avancés
2^{ème}année	3 ^{ème} semestre (02)	Stage d'accouchement normal, CPN/Vaccinations
	4 ^{ème} semestre (02)	Suites de couches, Vaccinations
3^{ème}année	5 ^{ème} semestre(04)	Stage de salle d'accouchement/ bloc obstétrical (compliqué) Stage de Pédiatrie/néonatalogie Stage de PF/SR Stage en santé communautaire/Milieu rural
	6 ^{ème} semestre (04)	Stage d'imagerie médicale Stage de salle d'accouchement (normal) Stage de gynécologie Stage de pédiatrie

TABLEAU D'ACQUISITION DES COMPETENCES PRATIQUES EN FIN DE FORMATION

Techniques	Total nombre	Niveau d'apprentissage pédagogique			
		OBservation	ASsistance	SUpervision	AUtonomie
CPN (consultation prénatale)	100	25	10	15	50
Suivi d'une femme en travail avec un partogramme d'au moins 4 heures	100	25	10	15	50
T.V. (Toucher vaginal)	50	05	05	05	35
Accouchement sommet	100	10	10	10	70
Accouchement siège	10	3	5	2	-
Accouchement avec Ventouse	10	5	2	3	
Assistance césarienne	10	10		-	-
Instrumenter au cours d'une césarienne	10	10	-	2	-
Expulsion, fausse –couche + suivi immédiat pendant 4h.	20	5	5	5	5
Suture d'une épisiotomie	25	5	5	10	5
Examen d'un nouveau-né	30	5	5	10	10
Suivimin.2j.d'une femme ensuite decouches(y compris femme césarisée)	50	10	10	15	15
Planification familiale					
- Insertion d'un DIU	20	5	5	5	5
- Placement d'une Implant	20	5	5	5	5
-Distribution de pilules	20	5			15
- Administration d'injectables	20	5		5	10
- Distribution de condoms	100				100

Chaque technique effectuée sera inscrite dans le registre de compétences et validée par la signature du superviseur. La collecte des données, l'exécution et le rapportage des observations ainsi que l'auto-évaluation seront décrits sur les feuilles numérotées par catégorie des soins.

L'apprenant devra soumettre le registre des compétences obstétricales avec les rapports décrits des cas étudiés pour les faire valider avant de participer à l'examen de certification et seront pondérés pour 10% de la note.

EN PREMIERE ANNEE :

Familles de situations/Champs d'application

Le stage pourra s'effectuer dans différents unités ou services des structures de soins. Chaque stage fait référence à des objectifs de stage en rapport avec les tâches à accomplir.

L'apprenant(e) prend en charge au moins deux (02) patients nécessitant des soins infirmiers de base pour le premier stage.

Pour le deuxième stage, il prendra deux (02) patients nécessitant aussi des soins infirmiers avancés.

Les apprenants (es) devront effectuer un stage d'un mois plein pendant les grandes vacances et ce stage se fera à la maternité (salle d'accouchement et suites de couches normales).

L'apprenant(e), en stage, travaillera sous la supervision d'un encadreur attitré.

Conditions de l'évaluation

Les objectifs de stage doivent être partagés entre l'apprenant(e) et l'encadreur avant le démarrage d'un stage. L'apprenant doit prendre connaissance de la patiente et de son dossier.

Des évaluations formatives sont indispensables tout au long du stage avant l'évaluation terminale ou sommative. Un tirage au sort doit être effectué au cours de cette évaluation terminale pour minimiser les subjectivités. Les évaluateurs peuvent être en équipe de deux au moins (une enseignante de l'école et un encadreur de terrain).

Quatre types de notes pratiques seront attribués aux apprenants :

- Une par les encadreurs, sur les différentes activités menées durant le stage (note globale du stage) ;
- Une par l'institution (note de régulation) sur le rapport rédigé (selon un canevas préétabli) et déposé à l'institution.
- Une note de supervision
Toutes ces notes sont notées sur 50.
- Une note d'examen pratique semestrielle sur 50
Soit un total sur 100.
L'étudiant doit valider cette phase pratique avec une note de 60%.

EN DEUXIEME ANNEE :

Familles de situations/Champs d'application

❖ Service de maternité

Durant le stage, l'apprenant(e) accomplira les tâches suivantes :

- participer au moins une fois dans la journée à la visite des clientes en compagnie de la responsable du service pour avoir une vision globale de l'évolution de l'état de santé des hospitalisées et des bébés;
- Sous la supervision de l'encadreur, elle effectue des accouchements eutociques, dispense des soins immédiats à la mère et des soins essentiels aux nouveau-nés.

L'apprenant(e) observe la prise en charge des femmes et des nouveau-nés en situation pathologique et participe à leur prise en charge selon ses compétences.

Elle devra aussi:

- Effectuer des consultations prénatales et postnatales, de planification familiale, du nouveau-né.
- Effectuer la consultation prénuptiale,
- Assurer la prise en charge de la femme enceinte séropositive au VIH, ainsi que l'éducation/information du partenaire;
- Appliquer les processus de prises de décision devant les affections, y compris la référence et la contre référence;
- Préparer et administrer les médicaments et les vaccins à la femme enceinte et au nouveau-né;

❖ **Service de pédiatrie**

L'apprenant(e), en service de pédiatrie, observe et participe, avec l'encadreur, à la prise en charge des pathologies néonatales et infantiles.

Il identifie et prend en charge les pathologies néonatales et infantiles selon ses compétences et le niveau d'apprentissage.

- Administre des soins de base et des soins complets aux nouveau-nés et aux enfants jusqu'à deux ans selon les protocoles conventionnels de prise en charge.
- Assure l'éducation des mères pour une bonne nutrition de leurs enfants et l'observance des traitements.
- Conseille le recours précoce aux soins en cas de signes de dangers.

❖ **Dispensaire et milieu communautaire**

Pendant son stage et sous la supervision d'un encadreur, l'apprenant(e) de 2^{ème} année devra :

- continuer à effectuer des activités de maternité, faire l'étude du milieu;
- poser des diagnostics communautaires et aider à la résolution des problèmes de santé publique (sans plan d'action);
- assurer la consultation curative primaire (CPC), la vaccination et la surveillance nutritionnelle et pondérale;
- participer à des séances d'éducation sanitaire avec et pour les femmes et leurs familles;
- utiliser des techniques de communication et d'écoute appropriées dans tous les domaines de compétences.

Niveau managérial/administratif et de gestion :

Outre les compétences techniques, cliniques et communautaires, l'apprenant(e) devra:

- assembler, utiliser et entretenir les équipements et fournitures nécessaires à l'exercice de ses fonctions;
- enregistrer et interpréter les données dans les supports conçus à cet effet et les résultats pertinents pour les services fournis dans tous les domaines de compétences y compris ce qui a été réalisé et ce qui nécessite un suivi;
- se conformer à toutes les réglementations locales relatives aux déclarations de naissances et des décès;
- participer et/ou assurer des animations sur l'hygiène du milieu, la vaccination, la SR;
- participer, en tant qu'observateur, lors des séances de prise de décisions;
- démontrer des qualités de leadership dans l'exercice de la profession basées sur des convictions et des valeurs professionnelles.

Conditions de l'évaluation.

L'évaluation doit être objective et tenir compte de l'atteinte des objectifs de stage fixés.

Les objectifs de stage doivent être partagés entre l'apprenant et l'encadreur avant le démarrage d'un stage. La connaissance de la bénéficiaire et de son dossier par l'apprenant(e) doit être

systematique.

Des évaluations formatives sont indispensables tout au long du stage avant l'évaluation sommative. Un tirage au sort doit être effectué au cours de cette évaluation terminale. Les évaluateurs seront en équipe de deux au moins, de préférence, comme pour la première année.

Deux types de notes seront attribués à l'apprenant(e):

- Une note par les encadreurs, sur les différentes activités menées durant le stage (évaluation du stage);
- Une note par l'institution sur le rapport du stage communautaire (rédigé selon un canevas préétabli) et déposé à l'institution.

Quatre types de notes pratiques seront attribués aux apprenants :

- Une par les encadreurs, sur les différentes activités menées durant le stage (note globale du stage) ;
- Une par l'institution (note de régulation) sur le rapport rédigé (selon un canevas préétabli) et déposé à l'institution.
- Une note de supervision
Toutes ces notes sont notées sur 50.
- Une note d'examen pratique semestrielle sur 50
Soit un total sur 100.

L'étudiant doit valider cette phase pratique avec une note de 60%.

EN TROISIEME ANNEE :

Familles de situations/Champs d'application

❖ Service de maternité

Durant le stage de troisième année, les tâches de la deuxième année seront renforcées, l'apprenant(e) effectuera les activités suivantes :

- assurer la prise en charge des pathologies gynécologiques, obstétricales, néonatales, dans la limite de ses compétences;
- poser des diagnostics basés sur l'examen clinique, paraclinique et l'anamnèse;
- établir et exécuter des plans de soins;
- effectuer des accouchements eutociques en utilisant le partogramme et dystocique basés sur les protocoles de prise en charge;
- appliquer les soins essentiels aux nouveau-nées à la naissance et les soins immédiats à la mère (la gestion active de la troisième phase de l'accouchement, etc.)
- effectuer la réanimation néonatale et prendre en charge les pathologies néonatales (les petits poids de naissance, les nouveau-nés de mères affectées ou infectées, les autres manifestations pouvant se présenter);
- gérer la référence ou la contre référence selon leur niveau de compétence et le plateau technique de la structure;
- promouvoir les activités et soins promotionnels, préventifs et éducatifs.

❖ Service de pédiatrie

L'apprenant(e), en service de pédiatrie ou néonatalogie, observe et participe, avec l'encadreur, à la prise en charge des pathologies néonatales et infantiles jusqu'à deux ans. Elle :

- Identifie et prend en charge les pathologies néonatales et infantiles selon ses compétences.
- Administre des soins de base et des soins complets aux nouveau-nés et aux enfants selon les protocoles de prise en charge.
- Prodiges des soins pédiatriques.

- Administre des soins infirmiers de base spécifiques en pédiatrie.
- Applique les directives de la bonne surveillance nutritionnelle et pondérale
- Assure l'éducation des mères pour une bonne nutrition de leurs enfants et l'observance des traitements.
- Conseille le recours précoce aux soins en cas de signes de danger.

❖ **Au niveau communautaire**

Pendant son stage en milieu rural, l'apprenant(e) de 3^{ème} année doit continuer à effectuer des activités de maternité, faire l'étude du milieu.

- Poser de diagnostics communautaires et aider à la résolution des problèmes de santé publique (avec plan d'action).
- Participer aux activités de supervision et assurer l'encadrement des apprenants de première et de deuxième année.
- Participer aussi à la collecte et à la gestion des données.

Au niveau managérial/administratif et de gestion :

Les activités dans ce domaine réalisées en deuxième année sont approfondies. L'apprenant(e) devra aussi:

- démontrer des qualités de leadership dans l'exercice de la profession basées sur des convictions et des valeurs professionnelles;
- participer aux activités de supervision et assurer l'encadrement des apprenants de première et de deuxième année;
- effectuer la collecte et la gestion des données d'activités professionnelles, les analyser et interpréter à des fins de prise de décision.
- se conformer à toute la réglementation en vigueur relative aux déclarations de naissances et de décès;
- préparer les locaux, le matériel de soins et des actes d'urgence.

Conditions de l'évaluation

Les objectifs de stage doivent être partagés entre l'apprenant et l'encadreur avant le démarrage d'un stage.

L'étudiante devra connaître de visu la patiente et prendre connaissance de son dossier médical.

L'apprenant(e) devra effectuer au moins 20 accouchements eutociques supervisés durant son stage.

L'évaluation doit être objective et tenir compte de l'atteinte des objectifs de stage fixés.

Des évaluations formatives sont indispensables tout au long du stage avant l'évaluation sommative.

Un tirage au sort doit être effectué au cours de cette évaluation. Les évaluateurs seront en équipe de deux au moins.

Deux types de notes seront attribués aux apprenants (es):

- une par les encadreurs, sur les différentes activités menées durant le stage (note globale du stage);
- une par l'institution sur le rapport rédigé (selon un canevas préétabli) et déposé à l'institution.

Quatre types de notes pratiques seront attribués aux apprenants :

- Une par les encadreurs, sur les différentes activités menées durant le stage (note globale du stage) ;
- Une par l'institution (note de régulation) sur le rapport rédigé (selon un canevas préétabli) et déposé à l'institution.
- Une note de supervision

Toutes ces notes sont notées sur 50.

- Une note d'examen pratique semestrielle sur 50
Soit un total sur 100.

L'étudiant doit valider cette phase pratique avec une note de 60%.

SYTEME D'EVALUATION

Deux formes d'évaluation seront appliquées durant la formation : l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

Evaluation formative est pratiquée dans le but de favoriser et de soutenir l'apprentissage de l'apprenant en lui fournissant une rétroaction, un diagnostic. Elle fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle se définit comme l'utilisation des différents instruments de mesure ou de rétroaction qui permettent aux élèves de constater les apprentissages qu'ils ont faits et d'identifier les objectifs atteints et ceux qui ne le sont pas de façon à combler à temps les lacunes. Ainsi, au fur et à mesure du déroulement des cours, l'apprentissage des élèves devra être évalué avec des visées formatives.

Cette évaluation se fait tout au long du semestre, pendant les cours et les stages et permet d'avoir une idée de la progression de l'apprenant. Normalement, elle est qualitative mais elle peut avoir un caractère quantitatif à travers les devoirs, évaluations continues, travaux de groupes, stages, séminaires, etc....

Evaluation sommative atteste le degré d'atteinte des objectifs d'un cours et valide le niveau attendu de développement des compétences prévues par le programme. Elle peut intervenir à la fin de chacune des étapes qui structurent le cours mais elle sert essentiellement à porter un jugement global sur l'atteinte des objectifs d'apprentissage du cours par le biais d'attribution de notes chiffrées. L'atteinte des objectifs d'apprentissage est elle-même garante de l'atteinte complète ou partielle de la ou des compétences associées au cours.

Lorsque le cours comporte une partie théorique et une partie stage, travaux pratiques ou de laboratoire, la note finale doit rendre compte des apprentissages dans chacune de ces parties. Ainsi, pour qu'un cours soit reconnu comme étant réussi, l'apprenant doit avoir une performance de 60% aux Contrôles continus ainsi que lors de l'examen semestriel.

Chaque compétence devra faire l'objet d'une évaluation sommative. Elle aura un poids de 60%.

Donc pour avoir l'ensemble des crédits accordés à un cours (ou à un stage), il faut au moins avoir une note (évaluation formative et sommative) égale à 60% (12/20).

Examen de soutenance

Il se fait en fin de formation (à la fin du sixième semestre) après avoir rempli les conditions ci-après :

- Paiement de la totalité des frais de scolarité
- Note de discipline supérieure ou égale à 12/20
- Validation de l'ensemble des Unités d'enseignements des six semestres.
- Validation du Registre de compétences (actes autonomes)

L'étudiant sera présenté par une note de présentation à l'examen de soutenance incluant les aspects cités plus haut.

Le Calendrier fixant l'organisation de l'année académique précisera le délai pour les soutenances et

le MINSANTE publiera alors la liste nationale des étudiants autorisés à passer la soutenance à base des dossiers envoyés par les écoles.

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de l'examen de soutenance.

Grille d'appréciation des étudiants

Mark range	Grade	Grade point	comment
80-100	A	4.0	PASS
70-79	B+	3.5	PASS
60-69	B	3.0	PASS
55-59	C+	2.5	PASS
50-54	C	2.0	PASS
45-49	D+	1.5	FAIL
40-44	D	1.0	FAIL
0-39	F	0	FAIL

CLASSIFICATION OF DEGREE AND CGPA RANGE VERSUS CORRESPONDING CLASS

SN	GPA RANGE	GRADUATION CLASS
1	3.6-4.00	FIRST CLASS
2	3.00-3.5	SECOND CLASS HONOURS (UPPER DIVISION)
3	2.50-2.99	SECOND CLASS HONOURS (LOWER DIVISION)
4	2.25-2.49	THIRD CLASS
5	2.00-2.24	PASS
6	1.5-1.99	FAIL
7	1.0-1.49	FAIL
8	0-0.99	FAIL

- CGPA de 0-1,99 : L'étudiant est appelé à redoubler
- CGPA de 2-2,24 : L'étudiant obtient sa Licence, mais ne peut continuer ses études en Master
- CGPA de 2,25-4,00 : L'étudiant obtient sa Licence et peut continuer ses études en Master

ADMISSION EN CLASSE SUPÉRIEURE ET REDOUBLEMENT

Admission en classe supérieure : Pour être autorisé à passer en classe supérieure, l'apprenant doit avoir satisfait à toutes les exigences académiques de sa formation et notamment :

- S'être acquitté de l'ensemble des frais de scolarité
- avoir assuré une présence d'au moins 80% durant les cours et stages
- effectuer et avoir validé tous les stages planifiés;
- effectuer toutes les évaluations continues et l'épreuve synthèse de programme
- valider au moins 75% des unités d'enseignement (UE) ou compétences théoriques et pratiques
- Avoir une note de discipline supérieure ou égale à 12/20.

N.B. : Un étudiant ne peut être admis en 3^e année avec les U.E. non validés de la première année.

Redoublement: un stage non réussi peut entraîner le redoublement s'il n'est pas remplacé ou repris entre temps.

LE PARTAGE DES RESPONSABILITES DANS L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Ministère de la Santé Publique :

- Organise les examens semestriels et les rattrapages.
- Désigne les membres de jurys
- Assure la sécurité des épreuves
- Entérine les résultats des examens

Délégation Régionale de la Santé :

- S'assure du bon déroulement des examens semestriels et les rattrapages.
- Assure la sécurité des épreuves
- Assure la mise en stage des étudiants
- Assure le suivi et l'évaluation de la formation
- Assure la formation continue du personnel enseignant
- Assure l'organisation et le fonctionnement du conseil d'études.

Direction de l'école:

- Est responsable du suivi de l'application de la politique d'évaluation des apprentissages.
- Sélectionne les enseignants qualifiés.
- S'assure de l'équité, de la cohérence et de la validité des moyens d'évaluation prévus dans les cours dont elle a la responsabilité.
- Fournit les outils et les moyens nécessaires à la mise en place des différentes pratiques d'évaluation
- S'assure de la conformité et de la qualité des plans de cours.
- Organise les cellules pédagogiques
- Organise les soutenances de fin de formation

Personnel enseignant:

- Est le 1^{er} responsable de l'évaluation des apprentissages
- Elabore les instruments d'évaluation en conformité avec les compétences et situations décrites.
- Propose des situations qui permettent de vérifier la mobilisation des ressources internes et externes par l'apprenant
- Assure la correction des épreuves
- Délibère sur les résultats obtenus aux examens.

Apprenants:

- Doivent prendre part activement au processus d'apprentissage et à leur évaluation
- Ont le devoir d'être présents aux cours et de respecter les délais prescrits par l'enseignant(e).
- Doivent mobiliser toutes les ressources requises pour acquérir les compétences nécessaires.

Encadreur de terrain :

- Participent à la conception des outils d'évaluation
- Encadrent les apprenants au niveau des terrains de stages
- Participent aux évaluations pratiques sur le terrain et aux examens semestriels.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Fiche de métier de la sage-femme au Cameroun
2. Programme de formation de la section sage-femme d'Etat révisé du Cameroun en février 2011
3. Analysis of the « Curriculum for the training of state midwife revised in Yaoundé » Verena Reichmann 2012
4. Projet de programme LMD sage-femme du Cameroun
5. Fiche de compétences d'ICM adaptée à la sage-femme camerounaise
6. Rapport de l'atelier de Mbalmayo sur le curriculum taskforce
7. Documents de l'atelier de Nkoladoum du 1^{er} au 3 août 2012 (répartition finalisée des cours sur les 3 années d'études, fiche d'aptitudes de la sage-femme)